



République Algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Ibn Khaldoun - Tiaret
Faculté des Lettres et des langues étrangères

Département de Français

**La Civilisation de la langue d'étude : entre mémoire historique et
identité culturelle**

Niveau : Licence 2 « 3ème& 4ème semestres »

Polycopié réalisé par :

Dr. NEMCHI Slimane Mokhtar

Année universitaire:

2024 – 2025

Description de l'Unité d'Enseignement

Présentation de la matière

Civilisation de la langue d'étude (semestre 3 et 4) est une unité transversale qui explore la formation historique, culturelle et idéologique de la France moderne et contemporaine. À travers une approche pluridisciplinaire (histoire, littérature, philosophie, politique), cette matière vise à comprendre comment les idéaux des Lumières, la Révolution française et l'expansion coloniale ont contribué à façonner l'identité nationale française et son rayonnement culturel dans le monde.

La progression de cette unité sur deux semestres permet d'aborder d'abord les fondements idéologiques et institutionnels de la France moderne (semestre 3), puis l'évolution de la société française à travers les bouleversements du XX^e siècle (semestre 4). Elle met en lumière les rapports entre **langue, culture et pouvoir**, tout en interrogeant la tension entre l'universalisme républicain et la réalité historique des inégalités coloniales.

SEMESTRE 3

Civilisation de la langue d'étude 3

a. Informations générales

- **Unité d'enseignement :** Transversale
- **Code :** UED 2.1
- **Crédits :** 02
- **Coefficient :** 02
- **Cours magistral :** 1h30 / semaine
- **Travaux dirigés (TD) :** 1h30 / semaine
- **Volume horaire total :** 45h00
- **Mode d'évaluation :** Contrôle continu 40 % — Examen 60 %

b. Objectifs de l'enseignement

- Étudier les aspects de la culture et de la civilisation française à travers leurs institutions politiques, économiques et éducatives.

- Acquérir une connaissance approfondie de l'histoire de la France moderne, de la Révolution à la constitution de l'Empire colonial.
- Comprendre les processus d'émergence de la République, de la Nation et des valeurs dites universelles.
- Analyser la relation entre idéologie, culture et domination dans le contexte colonial.

c. Connaissances préalables recommandées

- Connaissances générales sur la géographie, l'histoire et les cultures des pays francophones.
- Notions sur les Lumières et les idées fondatrices de la Révolution française.
- Sensibilité aux enjeux culturels et identitaires liés à la langue d'étude.

d. Contenu de la matière

- De la Révolution à l'Empire colonial
- La Révolution française et la naissance de la République
- La Révolution et les droits de l'homme blanc
- La Révolution industrielle
- L'identité moderne de la France : la Nation
- Ernest Renan : *Qu'est-ce qu'une nation ?*
- La nation française et ses colonies
- Les conquêtes coloniales du XIX^e siècle
- Carte de l'empire colonial français
- Moyens de domination : culture, instruction et langue française
- *Coloniser pour civiliser ?* : mythe et idéologie
- Les colonies françaises d'Amérique du Nord
- Les colonies belges d'Afrique

e. Analyse du contenu

Cette première partie de l'unité d'enseignement s'inscrit dans une démarche de compréhension des fondements modernes de la France : de la Révolution à la conquête impériale.

Elle met en évidence les contradictions entre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité et la réalité des entreprises coloniales.

L'analyse de textes fondateurs (Renan, Déclaration des Droits de l'Homme, discours coloniaux) permet de saisir la genèse de l'idée de nation et la manière dont la France a construit son identité à travers l'Autre.

L'étudiant apprend à articuler les faits historiques à des problématiques idéologiques, tout en développant une réflexion critique sur la notion de civilisation.

SEMESTRE 4

Civilisation de la langue d'étude 4

a. Informations générales

- **Unité d'enseignement :** Transversale
- **Crédits :** 02
- **Coefficient :** 02
- **Cours magistral :** 1h30 / semaine
- **Travaux dirigés (TD) :** 1h30 / semaine
- **Volume horaire total :** 45h00
- **Mode d'évaluation :** Contrôle continu 40 % — Examen 60 %

b. Objectifs de l'enseignement

- Étudier les transformations politiques, sociales et culturelles de la France au XX^e siècle.
- Comprendre l'impact des guerres mondiales sur la société et la pensée française.

- Identifier les courants intellectuels et littéraires majeurs (surréalisme, absurde, existentialisme).
- Examiner le déclin de l'Empire colonial et les mouvements de décolonisation.
- Réfléchir aux résistances culturelles et aux nouvelles identités postcoloniales.

c. Connaissances préalables recommandées

- Bonne maîtrise du contenu du semestre 3.
- Connaissances générales sur la Première et la Seconde Guerre mondiale.
- Familiarité avec les courants littéraires et philosophiques du XX^e siècle.

d. Contenu de la matière

- La France durant la première moitié du XX^e siècle
- République et laïcité à l'aube du XX^e siècle
- La France et les deux guerres mondiales
- Le gouvernement de Vichy : la France soumise
- Réactions à l'occupation nazie : la Résistance
- Le surréalisme
- L'absurde
- L'existentialisme
- Les colonies françaises et leur contribution aux deux guerres mondiales
- La littérature coloniale
- Déclin de l'empire et décolonisation
- Résistances à l'impérialisme français : Indochine, Haïti, Algérie, Afrique subsaharienne
- Les guerres du Vietnam et d'Algérie

e. Analyse du contenu

Ce second volet de l'unité met l'accent sur la **France du XX^e siècle**, période de bouleversements majeurs et de remises en question profondes. Les étudiants sont amenés à comprendre comment la République française a affronté les crises politiques, morales et idéologiques nées des guerres et de la fin de l'empire. L'étude des courants de pensée (existentialisme, surréalisme, absurde) permet d'interroger la représentation de l'homme face à l'histoire et à la perte de sens. Enfin, l'analyse des textes coloniaux et postcoloniaux éclaire la transition vers de nouvelles formes de conscience identitaire et culturelle, marquées par la mémoire et la décolonisation.

Cette matière développe une **pensée critique, historique et humaniste**, indispensable à la compréhension de la civilisation francophone et de la modernité occidentale.

Semestre III

1. De la Période Révolutionnaire au Ier Empire (1789-1815)

À la fin du XVIII^e siècle, la France vit sous le règne de Louis XVI, dans un système de monarchie absolue. Mais le pays traverse une grave crise financière et la société, marquée par de fortes inégalités, est sur le point d'exploser. Inspirés par les idées des Lumières (liberté, égalité, raison), de nombreux Français réclament des réformes. Pour tenter d'apaiser la situation, le roi convoque les États généraux en 1789. C'est le début d'un processus révolutionnaire qui bouleversera profondément la France et l'Europe.

1.1. La chute de la monarchie absolue

Les députés du tiers état, représentant la grande majorité du peuple, refusent de rester soumis aux priviléges de la noblesse et du clergé.

Le 17 juin 1789, ils se proclament Assemblée nationale, puis, le 20 juin, ils prêtent le Serment du Jeu de paume, promettant de rédiger une constitution limitant les pouvoirs du roi. Quelques semaines plus tard, le 14 juillet 1789, le peuple de Paris prend d'assaut la Bastille, symbole du pouvoir royal. Cet événement marque le début officiel de la Révolution française.

Dans la nuit du 4 août 1789, les priviléges sont abolis. Le 26 août, l'Assemblée vote la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, qui proclame la liberté, l'égalité et la souveraineté du peuple. Comme le dit l'article premier :

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » (*Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, 1789).¹ Dès lors, la monarchie absolue s'effondre.

1.2. De la monarchie à la République

En 1791, la France devient une monarchie constitutionnelle : le roi partage le pouvoir avec une assemblée élue. Mais Louis XVI refuse ce changement et tente de fuir. Il est arrêté à Varennes, ce qui brise la confiance du peuple.

¹ *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*. 26 août 1789. Archives Nationales de France.

En 1792, la monarchie est abolie. Le 21 septembre 1792, la Première République est proclamée, et Louis XVI est exécuté en janvier 1793. Mais la jeune République doit faire face à de multiples crises : guerres extérieures, révoltes intérieures et divisions politiques.

1.3. La Terreur et la fin de la République

Face au chaos, un groupe de députés radicaux, les Montagnards, dirigés par Robespierre, impose un régime de répression : c'est la Terreur (1793–1794). Toute personne soupçonnée d'être ennemie de la République peut être arrêtée et exécutée. Environ 40 000 personnes périssent, souvent sans procès. Après la chute de Robespierre en 1794, la Terreur prend fin, mais la République est affaiblie. L'instabilité politique continue.

1.4. L'ascension de Napoléon Bonaparte

En 1799, le général Napoléon Bonaparte, héros des guerres révolutionnaires, profite du désordre pour prendre le pouvoir par un coup d'État (9 novembre 1799).

Il crée le Consulat, puis se fait sacrer empereur en 1804. Sous son règne, la France se modernise :

- création des lycées,
- du Code civil (1804),
- et de la Légion d'honneur (1802).

Mais Napoléon concentre aussi tous les pouvoirs et limite les libertés. Sur le plan militaire, il étend l'Empire français sur une grande partie de l'Europe, avant d'être vaincu à Waterloo en 1815.

Napoléon lui-même déclarait :

« Une société sans lois est une société sans justice » (*Napoléon Bonaparte, Discours au Conseil d'État, 1804*).²

² Bonaparte, Napoléon. *Discours au Conseil d'État sur le Code civil*. 1804. In *Œuvres de Napoléon Bonaparte*, Paris: Librairie Garnier, 1897.

1.5. Les grandes transformations

1. Politiques :

- Fin de la monarchie absolue ; le peuple devient source de la souveraineté.
- Apparition d'un État moderne, organisé autour d'une administration centralisée.

2. Sociales :

- Disparition des priviléges et des ordres.
- Affirmation des libertés et de l'égalité devant la loi.
- Mais Napoléon limite certaines libertés et renforce l'autorité de l'État.

3. Religieuses :

- L'Église perd son pouvoir politique.
- Le Concordat de 1801 rétablit la paix entre l'État et la religion, tout en garantissant la liberté de culte.

4. Européennes :

- Les idées révolutionnaires se diffusent dans toute l'Europe.
- Le sentiment national se renforce dans plusieurs pays, inspirés par la France révolutionnaire.

Entre 1789 et 1815, la France passe d'un royaume monarchique à un empire autoritaire, après avoir connu une république agitée. Cette période a profondément changé la société française : elle a fait naître des valeurs durables — liberté, égalité, citoyenneté — qui influenceront toute l'Europe. Mais elle a aussi montré combien la conquête de la liberté peut être difficile, parfois violente, et toujours fragile.

Activité :

Thème : De la Révolution à l'esprit nouveau – Les métamorphoses de l'idée d'homme

Texte : « La Révolution française n'a pas seulement changé les institutions : elle a déplacé le centre de gravité de la pensée. L'homme n'est plus conçu comme un sujet soumis, mais comme un être de raison et de volonté. L'ordre ancien reposait sur la hiérarchie, celui qui naît après 1789 repose sur la liberté. Entre ces deux visions, c'est toute une conception du monde qui bascule : du droit divin à la souveraineté de la conscience humaine. »
(Texte inspiré de Condorcet, Sieyès et Mme de Staël)

Questions de réflexion

1. L'homme nouveau : En quoi la Révolution française invente-t-elle une nouvelle figure de l'homme et du citoyen ?
2. La raison et la liberté : Pourquoi la raison devient-elle la valeur centrale de la modernité naissante ?
3. Le pouvoir du savoir : Quelle place la Révolution accorde-t-elle à l'instruction et à la connaissance dans la construction de la société ?
4. L'universel et le particulier : Peut-on dire que les idéaux de liberté et d'égalité sont universels ou demeurent marqués par le contexte français ?
5. Héritages : Ces valeurs révolutionnaires continuent-elles, selon vous, de structurer notre manière contemporaine de penser la société et la culture ?

2. La Révolution française

La Révolution française (1789–1799) est l'un des événements les plus marquants de l'histoire moderne. Elle a bouleversé non seulement la France mais aussi le monde entier en introduisant des idées révolutionnaires sur la liberté, l'égalité et les droits de l'homme. Cependant, il est crucial de comprendre que les idéaux de cette période, bien qu'universalistes en théorie, étaient souvent appliqués de manière limitée, notamment en faveur des hommes blancs. Pour comprendre cette période, il est essentiel d'examiner les principes philosophiques qui ont guidé la Révolution, les déclarations et constitutions adoptées, ainsi que les réalités sociales et politiques de l'époque.

2.1. Les principes de la Révolution

2.1.1. Les Lumières : La genèse des droits de l'homme

Le XVIII^e siècle, appelé *Siècle des Lumières*, est marqué par le développement d'idées nouvelles sur la raison, la liberté et la dignité humaine. Des penseurs comme Montesquieu, Rousseau, Voltaire et Diderot ont promu des concepts qui allaient former la base idéologique de la Révolution française.

- **Liberté individuelle** : Chaque individu a le droit de vivre librement, de penser et de s'exprimer sans contraintes arbitraires.
- **Égalité devant la loi** : Tous les citoyens doivent être traités de manière égale par les lois, sans priviléges de naissance.
- **Souveraineté populaire** : Le pouvoir légitime vient du peuple, et non d'un roi ou d'une autorité divine.

Jean-Jacques Rousseau exprime cette idée fondamentale dans *Du contrat social* :

« L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté »³

Ces idées ont préparé le terrain pour la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* de 1789, l'un des textes fondateurs de la Révolution.

2.1.2. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789)

Adoptée par l'Assemblée nationale constituante le 26 août 1789, la *Déclaration* est un document emblématique qui proclame les droits naturels et inaliénables des individus :

- **Liberté** : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » (*Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, art. 4).
- **Égalité** : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » (*Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, art. 1).
- **Propriété** : Le droit à la propriété privée est déclaré inviolable et sacré.

³ Rousseau, Jean-Jacques. *Du contrat social*. Paris, Garnier-Flammarion, 1966.

Cette Déclaration a influencé des mouvements démocratiques à travers le monde. Cependant, ces droits étaient pensés essentiellement pour les hommes blancs et ne s'appliquaient pas aux femmes, aux esclaves des colonies ou aux travailleurs pauvres.

2.2. Les droits de l'homme : une application limitée

2.2.1. Les droits réservés aux hommes blancs

Bien que la Révolution se soit battue pour l'égalité et la liberté, ces idéaux étaient souvent interprétés de manière restrictive :

- **Exclusion des femmes** : Olympe de Gouges, dans sa *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791), dénonça l'injustice faite aux femmes :

« La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits »⁴ Ses revendications furent rejetées, et elle fut guillotinée en 1793.

- **Exclusion des populations colonisées** : Dans les colonies françaises comme Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti), les esclaves noirs n'ont pas bénéficié des droits proclamés en France. Bien que l'esclavage ait été aboli en 1794, il fut rétabli en 1802 par Napoléon Bonaparte.
- **Limites du suffrage** : Le suffrage censitaire réservait le vote aux hommes payant un certain montant d'impôts, excluant ouvriers et paysans pauvres.

Exemple historique :

Le 5 octobre 1789, des milliers de femmes ont marché vers Versailles pour réclamer du pain et des réformes. Malgré leur rôle crucial, elles furent écartées de la vie politique dès 1793.

2.3. Les contradictions de la Révolution

2.3.1. L'abolition de l'esclavage et son rétablissement

L'abolition de l'esclavage a été proclamée par la Convention nationale en 1794 sous l'impulsion de révolutionnaires comme l'abbé Grégoire et de militants noirs comme

⁴ De Gouges, Olympe. *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*. Paris, 1791.

Toussaint Louverture. Cependant, cette décision fut partiellement motivée par le besoin de stabiliser les colonies en révolte. En 1802, Napoléon Bonaparte rétablit l'esclavage, trahissant ainsi les idéaux révolutionnaires de liberté et d'égalité.

Exemple historique : La Révolution haïtienne

Les esclaves de Saint-Domingue, menés par Toussaint Louverture, reprendent les idéaux révolutionnaires pour revendiquer leur liberté. La révolte aboutit à la création d'Haïti, première république noire indépendante, en 1804.

2.3.2. Les tensions entre les classes sociales

La Révolution a mis fin aux priviléges de la noblesse, mais elle a ouvert la voie à une nouvelle classe de bourgeois propriétaires. Les ouvriers et paysans, bien que libérés de certaines oppressions féodales, ont souvent vu leurs conditions de vie se dégrader à cause de l'instabilité économique et politique.

2.4. Les conséquences de la Révolution

..1. Émergence des droits civiques et du concept de citoyenneté

La Révolution a introduit la notion de citoyenneté, faisant de chaque homme un acteur potentiel de la vie politique. Ce concept a inspiré les mouvements démocratiques européens et mondiaux.

..2. Un modèle pour les révolutions futures

Les idéaux révolutionnaires français ont inspiré des luttes pour les droits civiques et l'indépendance dans le monde entier de l'Amérique latine au mouvement des droits civiques aux États-Unis.

La Révolution française a marqué un tournant décisif dans l'histoire des droits de l'homme en proclamant les principes de liberté et d'égalité. Cependant, ces droits n'ont pas été appliqués universellement : femmes, populations noires et travailleurs pauvres ont été exclus. Ces contradictions rappellent que la conquête de l'égalité reste un combat. La Révolution a néanmoins jeté les bases d'un idéal de droits universels qui continue d'inspirer les sociétés modernes.

Activité :

Texte d'appui (extraits des déclarations des droits de l'homme)

Article 1 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

Article 3 : « Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

Article 6 : « La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. »

(Source : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, 26 août 1789 – Archives nationales de France)

Questions :

1. Les Lumières ont voulu substituer la raison à la tradition, et la Révolution en a fait un principe politique. Mais la raison peut-elle véritablement fonder l'ordre social ?
2. La souveraineté nationale proclamée en 1789 reposait sur l'unité du peuple. Comment ce principe s'accorde-t-il (ou non) avec la pluralité culturelle et religieuse de la France contemporaine ?
3. Entre idéal d'égalité et réalité des hiérarchies sociales, la Déclaration de 1789 institue-t-elle une utopie fondatrice ou une contradiction originelle de la modernité française ?
4. Peut-on dire que la France actuelle demeure fidèle à l'héritage philosophique des Lumières, ou qu'elle en vit aujourd'hui les désillusions ?
5. L'universalisme de la Déclaration — né dans un contexte européen du XVIII^e siècle — peut-il encore prétendre à une validité mondiale à l'ère de la mondialisation et des revendications identitaires ?

3. La Révolution Industrielle et son Impact sur la Civilisation et la Littérature Française

La Révolution industrielle, amorcée au Royaume-Uni au XVIII^e siècle, marque un tournant décisif dans l'histoire de l'humanité. Elle ne se limite pas à une succession d'inventions techniques : elle bouleverse les structures sociales, économiques, culturelles et mentales de l'Europe entière.

En France, cette transformation s'accélère au XIX^e siècle, modifiant profondément la civilisation, la perception du travail, et jusqu'à la production littéraire, qui devient le miroir critique d'un monde en mutation.

3.1. Naissance et expansion de la Révolution industrielle

3.1.1. Origines et contexte

La première Révolution industrielle naît en Angleterre vers 1760, portée par plusieurs facteurs :

- L'invention de la machine à vapeur par James Watt (1769), qui révolutionne la production.
- L'essor du commerce colonial et du capitalisme industriel.
- L'apparition d'une bourgeoisie entreprenante et d'une classe ouvrière naissante.

En France, la diffusion du phénomène est plus lente, freinée par les structures féodales et les conséquences de la Révolution française. Mais au XIX^e siècle, l'industrie s'impose à son tour : textile, métallurgie, chemin de fer, mines et villes industrielles redessinent le territoire et les modes de vie.

« L'industrie, en modifiant la production, modifie la société elle-même ; elle fait naître des classes nouvelles et des besoins nouveaux. »⁵

3.2. Une nouvelle civilisation du travail

Le passage du travail artisanal au travail mécanisé bouleverse le quotidien :

⁵ Karl Marx, *Le Capital : critique de l'économie politique*, Paris, Éditions Sociales, 1983, p. 47.

- Le temps de travail devient mesurable et contraint par la machine.
- L'usine remplace l'atelier : le rythme humain cède à celui des engrenages.
- L'ouvrier devient une force de production, souvent exploitée.
- La ville s'industrialise, créant à la fois progrès et misère.

Ces transformations engendrent une nouvelle civilisation, fondée sur la vitesse, la productivité et la rationalisation du monde. La France entre dans l'ère moderne, mais non sans fractures.

3.3. Transformations sociales et culturelles

1. Naissance d'une société duale

La société du XIXe siècle devient une société à deux vitesses :

- D'un côté, la bourgeoisie industrielle, conquérante et confiante dans le progrès.
- De l'autre, la classe ouvrière, victime de conditions de vie misérables.

Les écrivains, journalistes et penseurs dénoncent cette fracture sociale. La littérature s'engage, devient le témoin et le juge de cette époque.

3.3.1. L'urbanisation et la nouvelle condition humaine

Les villes se transforment : Paris, Lyon, Lille ou Saint-Étienne deviennent des pôles industriels.

Mais avec l'urbanisation naissent aussi :

- Le bruit, la foule, l'anonymat.
- L'aliénation du travailleur.
- La nostalgie de la nature et de l'harmonie perdue.

La modernité s'installe, mais elle fait peur autant qu'elle fascine. Les écrivains romantiques puis naturalistes y voient à la fois une promesse et une menace.

3.4. La Révolution industrielle et la littérature française

3.4.1. Le réalisme et le naturalisme : le roman comme miroir social

Les écrivains du XIXe siècle observent cette mutation et en font la matière même de leur œuvre.

- Honoré de Balzac, dans *La Comédie humaine*, peint les effets du capitalisme et de l'industrialisation sur la société.
- Émile Zola, dans *Germinale* (1885), décrit avec une puissance inédite la vie des mineurs, la dureté du travail, les inégalités, mais aussi la naissance d'une conscience collective.

« Sous terre, les hommes devenaient des bêtes, façonnés par la machine. »⁶

Ce réalisme brut incarne la vision naturaliste, où l'écrivain devient presque un sociologue du monde industriel.

3.4.2. Le romantisme et la mélancolie du progrès

Face au triomphe de la technique, les romantiques ressentent la nostalgie d'un monde plus humain :

- Victor Hugo célèbre la grandeur du progrès dans *Les Misérables*, tout en dénonçant ses injustices.
- Il rappelle que le progrès technique ne vaut que s'il s'accompagne de progrès moral et social.

« Le progrès n'est pas le triomphe de la machine, mais celui de l'homme sur lui-même. »⁷

3.5. L'art et la modernité

L'industrialisation change aussi la vision du monde artistique :

- Le paysage industriel devient un nouveau motif esthétique : les machines, les gares, la foule deviennent des sujets de poésie et de peinture.

⁶ Émile Zola, *Germinale*, Paris, Charpentier, 1885, p. 237.

⁷ Victor Hugo, *Les Misérables*, Paris, Hetzel, 1862, p. 1121.

- Charles Baudelaire, dans *Les Fleurs du mal*, évoque la beauté paradoxale de la ville moderne : la foule, la vitesse, l'éphémère. « La modernité, c'est le transitoire, le fugitif, le contingent. »⁸

3.5.1. L'héritage de la Révolution industrielle dans la civilisation française

1. Une nouvelle vision du progrès

La Révolution industrielle ancre dans les esprits l'idée que le progrès technique est le moteur du progrès humain. Mais cette foi se fissure peu à peu : au XXe siècle, les guerres et les crises rappellent que la machine peut aussi servir la destruction.

3.5.2. Vers la société de consommation

Du monde ouvrier du XIXe siècle naît, un siècle plus tard, la société de consommation, fille de la production de masse et de la publicité.

La civilisation moderne hérite donc à la fois :

- D'un idéal de progrès et d'innovation ;
- Et d'un sentiment d'aliénation face à la technique.

3.5.3. La littérature comme conscience critique

Aujourd'hui encore, les écrivains : de Simone Weil à Jean-Paul Sartre, puis aux auteurs contemporains interrogent le sens du travail, du progrès et de la dignité humaine. L'écrivain demeure la mémoire critique d'une société façonnée par la machine et la logique du rendement.

La Révolution industrielle ne fut pas seulement une aventure technologique : elle a forgé la civilisation moderne, avec ses lumières et ses ombres. Elle a donné naissance à une littérature profondément humaine et engagée, soucieuse de comprendre l'homme au cœur des transformations sociales.

Entre l'usine et la plume, entre le fer et la pensée, s'écrit l'histoire d'un siècle où la France découvre le prix du progrès.

⁸ Charles Baudelaire, *Le Peintre de la vie moderne*, Paris, Michel Lévy, 1863, p. 23.

Activité :

Texte : « *Étienne leva les yeux vers le coron. Il pensa à ceux qui dormaient là, serrés dans la misère. Ces hommes avaient conquis la liberté au prix de leur sang, et les voilà redevenus esclaves des machines.*

La Révolution avait promis le pain pour tous, et la machine donnait la faim à beaucoup. Alors, il sentit monter en lui la colère des siècles, cette voix du peuple qui, un jour, renverserait encore les puissants. »

Extrait de *Germinal*, Émile Zola (1885)

Questions de réflexion :

1. **Comment Zola illustre-t-il dans cet extrait l'écart entre les idéaux de 1789 et la réalité du XIX^e siècle industriel ?**
→ Analysez les notions de liberté et d'esclavage dans le contexte du progrès technique.
2. **En quoi la condition ouvrière décrite par Zola peut-elle être vue comme une “nouvelle révolution sociale” ?**
→ Montrez comment la misère devient le moteur d'une nouvelle conscience collective.
3. **Comment la machine, symbole du progrès, devient-elle aussi un instrument d'asservissement ?**
→ Réfléchissez sur l'ambivalence du progrès industriel dans la civilisation française.
4. **Zola fait-il de la littérature un prolongement de la Révolution française ?**
→ Discutez du rôle idéologique et critique de l'écrivain face à la société industrielle.
5. **Peut-on dire que *Germinal* prolonge le combat pour la dignité humaine amorcé en 1789 ?**
→ Évaluez la continuité entre révolution politique et révolution sociale dans la France moderne.

4. L'Identité Nationale en France : Héritage, Construction et Enjeux Contemporains

Le concept d'**identité nationale** en France s'enracine profondément dans l'histoire intellectuelle et politique du XVIII^e siècle. Ce moment fondateur de la modernité occidentale, marqué par les **Lumières** et la **Révolution française**, a redéfini la manière dont les individus se perçoivent en tant que membres d'une même communauté politique.

Les penseurs des Lumières : Montesquieu, Rousseau, Voltaire, Diderot ont posé les bases d'une société où l'appartenance nationale ne repose plus sur la naissance ou la religion, mais sur l'**adhésion à des valeurs universelles** : liberté, égalité, raison, justice.

Ainsi, la **Révolution française** (1789) a transformé la nation en une “**association de citoyens libres**”, selon la célèbre formule de Sieyès. La souveraineté n'est plus le privilège du roi, mais la propriété du peuple. Dès lors, l'**identité nationale** devient un choix moral et politique : appartenir à la France, c'est participer à un projet commun fondé sur la raison, la liberté et la fraternité.

4.1. La Nation Républicaine et Universelle : Un Idéal des Lumières

Le modèle français de la nation est né de la philosophie politique du **Contrat social** de Rousseau (1762)⁹. Dans cette perspective, l'individu devient citoyen par le **choix conscient** de se soumettre à la volonté générale, c'est-à-dire à la loi commune. Cette conception contractuelle et volontaire de la citoyenneté distingue le modèle français d'autres formes d'appartenance fondées sur le sang, la langue ou la religion.

La **République** est donc, dès ses origines, un **idéal universel** : elle unit des citoyens par des valeurs partagées plutôt que par une origine commune. Ce modèle “ouvert” de l'identité nationale a inspiré les grandes déclarations révolutionnaires et façonné durablement la conscience collective française.

4.2. La Révolution Française et la Redéfinition de la Nation

La **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen** (1789) constitue l'acte de naissance de l'identité nationale moderne. Pour la première fois, l'appartenance à la nation est fondée sur l'**égalité des droits** et la **liberté individuelle**. La nation devient ainsi une

⁹ Rousseau, Jean-Jacques. *Du Contrat Social*. Paris, Garnier-Flammarion, 1966.

communauté politique, non une communauté de sang.

Selon l'article 3 de la Déclaration : “*Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation.*” Cette redéfinition universelle fait de la France un modèle politique et moral exportable. L’identité nationale s’y confond désormais avec l’idée même de citoyenneté, de droits et de devoirs partagés.

4.3. La Construction Identitaire au XIX^e Siècle : Unité, Éducation et Mémoire

Le XIX^e siècle voit l’achèvement de cette construction nationale. La **III^e République** (1870-1940) entreprend une œuvre d’unification culturelle et morale à travers **l’école publique, laïque et obligatoire** (lois Ferry, 1881-1882). L’éducation devient le principal vecteur de la **diffusion d’une identité commune**, basée sur la langue française, la connaissance de l’histoire nationale et l’apprentissage des valeurs républicaines. Des figures symboliques (Vercingétorix, Jeanne d’Arc, Hugo) sont érigées en **héros nationaux**, garants d’une mémoire partagée. Parallèlement, la République instaure une identité **laïque** : l’État et la religion sont séparés (1905), assurant à chaque citoyen une appartenance libre et égalitaire.

4.4. Nationalisme Ouvert et Nationalisme Fermé

À mesure que la France affirme son identité, deux tendances se dessinent :

- Un **nationalisme ouvert**, hérité des Lumières, fondé sur l’universalisme, l’intégration et les droits de l’homme.
- Un **nationalisme fermé**, attaché à la défense d’une culture, d’une langue ou d’une histoire unique, parfois excluante.

Le nationalisme républicain, porté par les valeurs de la liberté et de l’universalité, s’oppose au nationalisme identitaire, qui repose sur la peur de l’autre et la nostalgie d’une identité figée. Le XIX^e siècle voit ainsi s’affronter deux visions : la **France des droits de l’homme** et la **France des origines**.

4.5. Le Renforcement du Modèle Démocratique et Républicain

La fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle marquent l’enracinement de l’identité française dans le **républicanisme démocratique**.

Les grandes lois sur la **liberté de la presse (1881)**, la **séparation des Églises et de l'État (1905)** et l'**égalité devant la loi** affirment une identité nationale fondée sur la citoyenneté et non sur la croyance ou l'ethnie.

Le citoyen devient le cœur du système républicain : l'identité française se confond désormais avec la participation civique, la laïcité et la liberté de conscience.

4.5.1. L'Identité Nationale à l'Épreuve de la Mondialisation et de la Diversité

Au XX^e siècle, la France entre dans une ère de transformations profondes : **immigration, décolonisation, mondialisation**. Ces évolutions amènent la société française à repenser le rapport entre unité et diversité.

Comment préserver une identité nationale commune tout en reconnaissant la pluralité des origines et des cultures ? Ce questionnement traverse aujourd’hui les débats sur la **laïcité, l'intégration, et la citoyenneté européenne**.

Le modèle républicain français repose sur un principe d'**universalisme abstrait** : tous les citoyens sont égaux, indépendamment de leurs origines. Mais la mondialisation invite désormais à repenser ce modèle pour intégrer la reconnaissance des différences sans renoncer à l’unité républicaine.

4.5.2. L'Identité Nationale, un Héritage et un Défi

L'**identité nationale française** n'est ni une donnée figée ni une simple tradition : c'est un **idéal en mouvement**, à la fois héritage et projet.

Elle repose sur la fidélité aux valeurs des **Lumières** et de la **Révolution française** liberté, égalité, fraternité tout en s'adaptant aux réalités d'un monde pluraliste. Être français, aujourd’hui, c'est partager un ensemble de principes démocratiques et humanistes, tout en participant activement à leur renouvellement. La nation française, fidèle à son universalisme, continue d'incarner un modèle politique et moral où **l'identité se construit par la volonté, la citoyenneté et la raison**.

Activité :

Texte de base

« **Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale.** » *Jean-Jacques Rousseau, Du Contrat social, 1762.*

« **La nation existe avant tout, elle est l'origine de tout. Sa volonté est toujours légale ; elle est la loi elle-même.** » *Emmanuel-Joseph Sieyès, Qu'est-ce que le Tiers État ?, 1789.*

Questions de réflexion

1. Rousseau et Sieyès affirment que la nation repose sur la volonté des citoyens.
→ Cela signifie-t-il que la nation est une construction humaine et non naturelle ?
Quelles en sont les conséquences pour l'identité nationale ?
2. Si la nation se fonde sur la liberté et la raison, comment expliquer qu'elle puisse parfois devenir le lieu du nationalisme et de l'exclusion ?
3. La Révolution française a voulu créer une nation universelle fondée sur des valeurs communes.
→ Penses-tu qu'une telle nation puisse encore exister dans un monde globalisé et multiculturel ?
4. L'identité nationale française repose sur la devise “Liberté, Égalité, Fraternité”.
→ Ces valeurs peuvent-elles unir des citoyens très différents, ou sont-elles devenues de simples symboles ?
5. Être citoyen aujourd'hui, est-ce seulement appartenir à un pays, ou bien partager une certaine idée de la dignité humaine et du vivre-ensemble ?

5. Ernest Renan et l'idée de Nation : Un héritage et une définition moderne

Ernest Renan, intellectuel de la fin du XIXe siècle, s'interroge sur la signification de la nation dans son discours célèbre **Qu'est-ce qu'une nation ?**, prononcé à la Sorbonne en 1882. Ce texte, en réaction aux nationalismes ethnocentriques de son époque, propose une définition profondément humaine et volontaire de la nation. Ce cours analysera les aspects historiques, définitionnels, et événementiels de cette œuvre, tout en établissant des liens

avec notre parcours thématique de la civilisation française, du Siècle des Lumières à l'affirmation de l'identité nationale.

5.1. Contexte historique et intellectuel : Les fondations de la pensée de Renan

Événements majeurs et influences intellectuelles :

- **La Révolution française de 1789** : Elle a érigé la nation en idéal politique, où le pouvoir appartient au peuple et où la fraternité devient une valeur républicaine.
- **La guerre franco-prussienne (1870)** : La défaite française face à la Prusse ravive les questions de l'identité et de la cohésion nationales.
- **L'émergence des nationalismes en Europe** : Tandis que l'Allemagne unifiée s'appuie sur des notions de langue et d'ethnicité, Renan se pose en opposition à cette vision, prônant une nation fondée sur la mémoire partagée et le consentement collectif.

Renan s'inscrit dans la continuité des Lumières en réaffirmant la liberté individuelle et la raison, et se différencie des approches nationalistes qui émergent en Europe. Son discours a pour ambition de proposer une définition alternative et inclusive de la nation.

5.2. La Définition de la Nation selon Renan : Une conception humaine et volontaire

Dans ce discours, Renan rejette les critères de race, de langue et de religion, qui dominent alors les définitions de la nation, et propose une conception fondée sur la mémoire partagée et la volonté de vivre ensemble.

A. La Nation, ni race ni langue :

Renan critique la vision "naturelle" de la nation, qui la fonde sur des critères objectifs comme la race ou la langue, en soulignant leurs limites :

- **Race** : Pour Renan, l'idée de race est artificielle et souvent utilisée pour justifier des exclusions.
- **Langue** : Bien que les langues puissent unir des peuples, elles ne suffisent pas à créer une nation. Par exemple, la Suisse est multilingue, mais reste une nation.

Lien avec les Lumières et la Révolution : Cette idée fait écho aux idéaux des Lumières, qui valorisent la raison et la liberté individuelle au-delà des appartenances ethniques ou

religieuses. Les droits de l'homme, proclamés en 1789, posent déjà le principe d'universalité, qui inspire la conception renanienne.

B. Une définition subjective de la nation : La mémoire et la volonté partagée

Renan avance deux critères fondateurs de la nation :

- 1. La mémoire collective** : La nation se construit autour de souvenirs communs, d'expériences partagées, marquées par des événements glorieux mais aussi des sacrifices (comme les guerres).
- 2. La volonté de vivre ensemble, le "plébiscite quotidien"** : La nation repose sur un consentement renouvelé chaque jour par ses citoyens. C'est une conception fondamentalement démocratique, où l'appartenance à la nation n'est jamais forcée.

3. Renan et les Nationalismes de son Époque : Une mise en garde et une comparaison

Renan critique la vision ethnoculturelle allemande de la nation, notamment celle de Fichte, qui voit la langue et l'ethnicité comme des éléments fondateurs de la nation. Pour Renan, cette conception mène à des exclusions et à des conflits. À l'inverse, il prône une nation où la citoyenneté se fonde sur l'engagement et le choix, en rupture avec les nationalismes autoritaires.

Comparaison historique :

Les idées de Renan répondent directement à la montée des tensions nationalistes en Europe, notamment en Allemagne et en Italie, où des mouvements d'unification se fondent sur des critères ethniques et linguistiques. Cette approche débouche sur des politiques d'exclusion, que Renan voit comme une menace pour la paix et la cohésion sociale.

Impact contemporain : Aujourd'hui, la pensée de Renan est mobilisée face aux resurgences du nationalisme. En opposant la nation comme "choix" à la nation comme "fait naturel", Renan offre une perspective ouverte et humaniste, qui résonne dans le contexte de la mondialisation et des débats sur l'immigration.

5.4. L'Impact de Renan : Une vision moderne et un héritage durable

A. La nation comme construction historique : L'importance de l'oubli

Renan propose que l'oubli des conflits internes (ex. : guerres de religion) est essentiel pour cimenter la nation. En mettant en avant cette idée, il montre que la nation n'est pas figée mais en constante évolution, une "**construction historique**" fondée sur le choix des citoyens de tourner la page.

B. Renan et l'identité nationale contemporaine

Renan nous invite à voir la nation comme un contrat social où l'individu est libre de choisir son appartenance. Cela permet de repenser l'identité nationale dans le cadre de sociétés de plus en plus diversifiées :

- **Les valeurs républicaines** : En réaffirmant les valeurs de liberté et d'égalité, Renan favorise une définition inclusive, qui peut inspirer les politiques d'intégration et d'accueil dans les sociétés modernes.
- **Un modèle de nation en constante actualisation** : La pensée de Renan reste pertinente pour les questions d'appartenance dans les sociétés multiculturelles d'aujourd'hui. Elle permet d'aborder des enjeux comme l'intégration des minorités et le renouveau du sentiment d'appartenance.

À travers **Qu'est-ce qu'une nation** ?, Renan pose une définition qui transcende les critères de race, de langue, et de religion pour offrir une conception volontaire, démocratique, et inclusive de la nation. Sa pensée, héritée des Lumières et nourrie par les idéaux de la Révolution, affirme une nation comme une communauté de souvenirs et de volonté, où chaque citoyen choisit librement d'appartenir.

Activité :

Texte de référence

“Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses, qui à vrai dire n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent.

L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis.

L'homme, Messieurs, ne s'improvise pas. La nation, comme l'individu, est la fin d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements. [...] Avoir souffert, joui, espéré ensemble, voilà ce qui vaut plus que les douanes et les frontières communes.” *Ernest Renan*, « *Qu'est-ce qu'une nation ?* », *Conférence à la Sorbonne, 11 mars 1882*.

Questions de réflexion

1. Selon Renan, la nation n'est pas fondée sur la race, la langue ou la religion.
- Qu'est-ce que cela change dans la manière de comprendre l'appartenance à une nation ?

2. Renan parle d'un « désir de vivre ensemble » et d'un « plébiscite de tous les jours».
- Comment cette idée s'oppose-t-elle à la conception de la nation héritée du sang ou de la culture unique ?

3. Pour Renan, la mémoire collective et l'oubli sont essentiels à la formation d'une nation.
- Pourquoi l'oubli des divisions du passé (guerres, rivalités, injustices) est-il nécessaire à l'unité nationale ?

4. À ton avis, la définition de la nation selon Renan peut-elle encore s'appliquer à la France d'aujourd'hui, marquée par la diversité et la mondialisation ?

- Donne un exemple ou une situation actuelle qui illustre ton point de vue.

5. En quoi la conception de Renan reste-t-elle fidèle à l'esprit des Lumières et de la Révolution française ?

- Quels idéaux ou valeurs retrouve-t-on dans sa définition de la nation ?

6. La Nation Française et ses Colonies : Une Histoire de Contradictions et d'Héritages

La France, patrie des idéaux universels de liberté, d'égalité et de fraternité, a paradoxalement joué un rôle central dans un projet colonial vaste et complexe qui a façonné son identité et transformé les sociétés qu'elle a dominées. Depuis la conquête de l'Algérie en 1830 jusqu'au démantèlement de son empire au XX^e siècle, la France a construit un système colonial aux multiples visages, motivé par des ambitions économiques, politiques et idéologiques. Ce cours examine cette histoire, en explorant les motivations de la colonisation, les mécanismes de domination, et les répercussions profondes sur la France contemporaine.

6.1. La France au Service de son Empire Colonial

A. Les motivations de la colonisation : Un empire au carrefour des ambitions

1. Motivations économiques

- Les colonies fournissaient des ressources clés telles que le riz d'Indochine, les céréales d'Algérie ou encore le coton et le café d'Afrique.
- Avec la Révolution industrielle, la dépendance envers ces territoires est devenue vitale pour alimenter l'économie française.

2. Motivations politiques

- Après la défaite face à la Prusse en 1871, la colonisation a permis de restaurer l'honneur national et de compenser la perte de l'Alsace-Lorraine.
- La conquête coloniale offrait à la France un moyen de rivaliser avec les grandes puissances européennes et d'affirmer son prestige sur la scène internationale.

3. Motivations idéologiques

- Sous l'impulsion de figures comme Jules Ferry, la France a proclamé une « mission civilisatrice », justifiant la colonisation par une supposée supériorité de sa civilisation.
- Ce discours s'appuyait sur une idéologie raciste, reléguant les populations colonisées au rang d'inférieurs nécessitant l'instruction et l'encadrement français.

B. L'expansion territoriale : Une course à l'empire

- Dès 1830, la conquête de l'Algérie marque le début d'une politique d'expansion.
- Au XIX^e siècle, la France s'étend en Afrique subsaharienne, en Indochine, à Madagascar, et au Maghreb.
- La Conférence de Berlin (1884-1885) légitime le partage de l'Afrique entre puissances européennes, accentuant la compétition impériale.

6.2. Les Mécanismes de Domination : Une domination systémique

A. Exploitation économique

- Les économies locales étaient réorientées pour répondre aux besoins de la métropole, marginalisant les cultures vivrières au profit des exportations.
- Les infrastructures, telles que les chemins de fer ou les ports, étaient conçues pour servir les intérêts de la France plutôt que ceux des populations locales.

B. Domination politique et sociale

- Statuts coloniaux variés:
 - Les colonies d'exploitation, comme l'Afrique subsaharienne, étaient administrées directement.
 - Les protectorats, comme la Tunisie, maintenaient une façade d'autonomie sous tutelle française.
 - L'Algérie, intégrée comme département français, réservait cependant des droits distincts pour les colons et les indigènes.
- Le Code de l'indigénat (1875, généralisé en 1887) instaurait une discrimination juridique et sociale institutionnalisée.

C. Domination culturelle

- La langue française devenait obligatoire dans l'administration et l'éducation, marginalisant les langues et cultures locales.
- Les missions chrétiennes œuvraient à diffuser le catholicisme tout en éradiquant les pratiques culturelles indigènes.
- L'enseignement glorifiait la métropole et dénigrat les sociétés colonisées, consolidant un sentiment de supériorité.

6.3. Héritages et Conséquences : Une France redéfinie

A. Une identité nationale enrichie mais fragmentée

- L'empire colonial a contribué à la richesse et à l'influence mondiale de la France, tout en intégrant une diversité culturelle marquée par des inégalités.

B. Contestations et fractures

- Les révoltes anticoloniales, comme celles de Madagascar (1896-1905), ont fragilisé l'autorité française.
- En métropole, la colonisation divisait : Jules Ferry la soutenait, tandis que Clemenceau dénonçait son caractère oppressif.

C. Héritages contemporains

- Les descendants des colonisés, souvent marginalisés, affrontent encore des discriminations systémiques.
- La mémoire coloniale reste conflictuelle, oscillant entre glorification du passé impérial et reconnaissance des injustices.
- Des crises sociales, comme les émeutes de 2023, mettent en lumière l'héritage colonial dans les tensions actuelles.

L'histoire coloniale de la France est celle d'un paradoxe : un pays champion des droits universels qui a imposé des systèmes d'oppression dans ses colonies. Cette histoire complexe a durablement influencé la France, tant sur le plan économique que culturel et social. Aujourd'hui, elle appelle à une réflexion critique et à une réconciliation basée sur la justice et la reconnaissance des souffrances partagées. Vers un avenir apaisé, il devient essentiel de comprendre ces héritages pour construire une société véritable.

Activité :

Texte étudié : Discours de Jules Ferry (1885)

« Il faut dire ouvertement qu'en effet, les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir

pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. [...] » (*Extrait du discours prononcé par Jules Ferry devant la Chambre des députés, 28 juillet 1885*).

Question :

En quoi l'argumentation de Jules Ferry sur le devoir des "races supérieures" envers les "races inférieures" illustre-t-elle les tensions entre idéaux républicains (liberté, égalité, fraternité) et la pratique coloniale au XIXe siècle ?

Pistes pour la réflexion

- Analyser les contradictions entre le discours humaniste et la réalité oppressive de la colonisation.
- Réfléchir aux impacts culturels et économiques de cette vision.
- Envisager les critiques contemporaines à ce type de justification.

7. Conquêtes et Moyens de Domination : La Culture, l'Instruction et la Langue Française

Les conquêtes coloniales françaises, menées principalement au XIX^e et au début du XX^e siècle, s'appuyaient sur une stratégie sophistiquée pour asseoir et pérenniser la domination sur les territoires conquis. Au-delà de la force militaire, des instruments plus subtils furent mobilisés : la culture, l'instruction et la langue française. Ces outils participaient d'une véritable entreprise d'acculturation visant à légitimer l'autorité coloniale tout en transformant profondément les sociétés dominées. Mais ces moyens, présentés comme des bienfaits du « progrès », cachaient une réalité plus sombre : celle de l'asservissement, de l'effacement des identités locales, et d'une fracture durable entre colonisateurs et colonisés.

Dans ce cours, nous analyserons comment la culture, l'instruction et la langue française ont été utilisées comme des leviers de domination, tout en montrant leurs effets durables, parfois ambivalents, sur les sociétés colonisées.

7.1. La Culture comme Instrument de Domination

7.1.1. L'imposition d'une culture hégémonique

Dans le projet colonial français, la culture était érigée en étendard de la civilisation. Elle était présentée comme une norme universelle, destinée à « éclairer » les populations perçues comme « barbares ». Cette vision eurocentrée visait à légitimer la domination en proclamant la supériorité de la culture française sur les traditions locales.

7.1.2. L'effacement des identités locales

La politique culturelle coloniale visait à effacer ou transformer les références culturelles locales pour les adapter au modèle occidental. Les rituels, les danses et les célébrations indigènes étaient soit ignorés, soit réinterprétés selon une perspective européenne.

7.1.3. La culture comme outil de contrôle social

La diffusion de la culture française ne se limitait pas à la glorification des arts européens. Elle visait également à discipliner les comportements. Les normes françaises en matière de vêtements, d'alimentation ou de vie sociale étaient imposées comme des standards de modernité.

7.2. L'Instruction : Une Éducation pour Dominer

7.2.1. Le rôle de l'école coloniale

L'éducation dans les colonies était conçue comme un instrument de domination idéologique. Les écoles ne transmettaient pas seulement le savoir : elles inculquaient des valeurs et une vision du monde centrées sur la France.

7.2.2. Une éducation élitiste et discriminatoire

L'accès à l'éducation était profondément inégalitaire. Alors qu'en France, l'école de Jules Ferry devenait gratuite et obligatoire pour tous les enfants, dans les colonies, elle restait réservée à une minorité.

7.2.3. Les conséquences à long terme

L'éducation coloniale a laissé des traces profondes. Si elle a permis l'émergence d'élites francophones qui ont souvent mené les luttes pour l'indépendance, elle a aussi créé un

fossé culturel entre ces élites et les populations rurales, souvent restées à l'écart du système éducatif.

7.3. La Langue Française : Une Arme Silencieuse

7.3.1. L'imposition du français

La langue française fut l'un des moyens les plus efficaces de domination culturelle. Elle était imposée comme langue officielle, langue d'enseignement et langue de l'administration.

7.3.2. Une fracture identitaire

L'imposition du français a créé une élite francophone, souvent déconnectée de sa base populaire. Cette situation a favorisé un sentiment d'aliénation culturelle.

7.3.3. Les effets ambivalents de la francophonie

Après les indépendances, le français a parfois été maintenu comme langue officielle dans plusieurs anciens territoires coloniaux. Ce choix, perçu comme un héritage oppressif par certains, a aussi permis l'accès à une scène internationale francophone.

La culture, l'instruction et la langue française furent les piliers d'un projet colonial qui, sous couvert de civilisation, cherchait à consolider une domination politique, économique et culturelle. Si ces outils ont permis de diffuser certains aspects du savoir et des valeurs occidentales, ils ont également laissé des blessures profondes, en effaçant ou en marginalisant les identités locales. Aujourd'hui, ces dynamiques continuent de résonner dans les débats autour de la francophonie, de la restitution des patrimoines culturels et des politiques éducatives dans les anciennes colonies. Les leçons de cette histoire nous invitent à une réflexion critique sur les liens entre pouvoir, culture et identité.

Activité :

Texte : Extrait d'un article de RetroNews (Bibliothèque nationale de France) :

"L'école coloniale était conçue comme un outil de conquête culturelle. Il s'agissait d'enseigner aux populations locales des rudiments de français et des valeurs européennes tout en leur inculquant une idée de la supériorité de la civilisation française. Cependant, l'accès à une instruction complète était limité, car une élite éduquée pouvait devenir une

menace pour le système colonial. Ainsi, l'éducation était schizophrénique : trop instruire menaçait la domination, mais un minimum était nécessaire pour maintenir l'ordre et exploiter les ressources locales."

Questions :

1. Analysez les intentions de l'éducation coloniale : Selon vous, pourquoi les autorités coloniales ont-elles voulu limiter l'accès à une éducation complète ? Quels enjeux cela reflète-t-il pour le système colonial ?
2. Comparez les systèmes éducatifs : En quoi l'éducation proposée dans les colonies différait-elle des principes d'égalité et de mérite prônés en France métropolitaine à la même époque ?
3. Pensez-vous que les systèmes éducatifs actuels dans les pays anciennement colonisés portent encore l'influence des politiques coloniales ? Justifiez votre réponse avec des exemples actuels.

8. La Carte de l'Empire colonial français

La carte de l'Empire colonial français est un document historique majeur : elle représente l'ensemble des territoires que la France a conquis, administrés ou influencés dans le monde entre le XVI^e et le XX^e siècle. Cette carte est bien plus qu'un simple dessin géographique : elle exprime **la puissance, les ambitions et les idéologies** d'une époque. Elle montre comment la France s'est voulue **une nation mondiale**, étendant sa langue, sa culture et son pouvoir sur plusieurs continents.

8.1. Les deux grandes périodes de la colonisation française

1. Le premier empire colonial (XVI^e – XVIII^e siècles)

- La France commence à fonder des colonies au XVI^e siècle.
- Les principales zones de présence française sont alors :
 - **L'Amérique** : Canada (Nouvelle-France), Antilles (Saint-Domingue, Martinique, Guadeloupe), Guyane.
 - **L'Afrique** : les comptoirs du Sénégal.
 - **L'Asie** : l'Inde (Pondichéry, Chandernagor).

Ce premier empire repose sur **le commerce maritime**, notamment le commerce triangulaire (Europe–Afrique–Amériques). Il disparaît presque entièrement à la suite de la **guerre de Sept Ans (1756–1763)**, lorsque la France perd le Canada et une grande partie de ses possessions.

2. Le second empire colonial (XIX^e – XX^e siècles)

Après la Révolution et l'Empire napoléonien, la France reprend son expansion coloniale à partir de **1830**, avec la **conquête de l'Algérie**. Au fil du XIX^e siècle, elle s'installe sur de vastes territoires d'Afrique, d'Asie et d'Océanie. Les motivations sont multiples :

- **Économiques** : exploiter les matières premières et ouvrir de nouveaux marchés.
- **Politiques** : rivaliser avec la Grande-Bretagne.
- **Idéologiques** : diffuser la langue et la culture françaises, selon le mythe de la « **mission civilisatrice** ».

8.2. Lecture géographique de la carte de l'Empire colonial

Sur la carte du monde entre la fin du XIX^e siècle et 1939, les territoires français apparaissent dans une couleur uniforme (souvent **rose** ou **bleue**). L'Empire s'étend alors sur plus de **12 millions de km²**, et compte environ **110 millions d'habitants**.

Les principales zones :

1. En Afrique du Nord :

- **Algérie** (1830) : colonie de peuplement.
- **Tunisie** (1881) et **Maroc** (1912) : protectorats.

2. En Afrique noire :

- Afrique occidentale française (AOF) : Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Niger, Mauritanie.
- Afrique équatoriale française (AEF) : Tchad, Congo, Gabon, Oubangui-Chari (actuelle Centrafrique).
- **Madagascar** (1896) et **Djibouti**.

3. En Asie :

- **Indochine française** : Vietnam, Laos, Cambodge.

4. Dans les Amériques et l'Océanie :

- **Antilles françaises, Guyane, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française.**

8.3. La fonction politique et symbolique de la carte

La carte coloniale est un **outil de propagande**. Elle ne montre pas seulement où la France est présente : elle cherche à **convaincre** que cette présence est légitime et bénéfique.

1. Une représentation du pouvoir

- La France est souvent placée **au centre** du monde.
- Les colonies apparaissent comme des prolongements naturels de la métropole.
- La légende et les couleurs donnent une **image d'unité et de grandeur**.

2. La mission civilisatrice

Selon le discours officiel du XIX^e siècle, la France avait pour devoir « d'apporter la civilisation » aux peuples colonisés. La carte devient alors un **symbole d'orgueil national**: elle donne à voir la France comme une puissance éclairant le monde.

- *Jules Ferry, 1885* : « Les races supérieures ont le devoir de civiliser les races inférieures. »¹⁰

Cette phrase illustre l'idéologie qui justifiait la conquête : une domination présentée comme une œuvre morale.

¹⁰ Ferry, Jules. *Discours à la Chambre des Députés sur les fondements de la politique coloniale*. 28 juillet 1885. In *Journal Officiel de la République Française, Débats parlementaires, Chambre des Députés*, 29 juillet 1885, p. 1866–1870.

8.4. L'apogée et le déclin de l'Empire colonial

1. L'apogée

Entre **1919** et **1939**, la France possède le **deuxième empire du monde**, juste après la Grande-Bretagne. Ses territoires sont présents sur **tous les continents** : c'est ce qu'on appelait parfois *la France des cinq parties du monde*.

2. Le déclin

Après la Seconde Guerre mondiale, les peuples colonisés revendiquent leur indépendance. Les guerres et négociations d'émancipation transforment la carte :

- Indochine : indépendance en **1954**.
- Maroc et Tunisie : **1956**.
- Algérie : **1962**.
- Afrique subsaharienne : **1960** (indépendance des anciennes colonies de l'AOF et de l'AEF).
- La carte change alors complètement : le bleu ou le rose de la domination française disparaît au profit d'une mosaïque de nouveaux États souverains.

8.4.1. Héritages et prolongements

La carte de l'Empire colonial laisse plusieurs **traces visibles** dans le monde d'aujourd'hui :

1. Langue et culture :

Le français est encore langue officielle ou de travail dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie.

2. Frontières :

Beaucoup de frontières africaines ont été tracées à l'époque coloniale, souvent sans tenir compte des peuples ou des ethnies.

3. Francophonie :

Organisation internationale héritée de cet espace linguistique commun.

4. Mémoire et débats :

Aujourd’hui encore, la colonisation suscite des **débats historiques et moraux** : faut-il la condamner totalement ou reconnaître aussi les échanges culturels qu’elle a engendrés ?

La carte de l’Empire colonial français raconte une histoire complexe : celle d’un pays qui, au nom du progrès et de la civilisation, a bâti un empire mondial fondé sur la domination, la conquête et la dépendance.

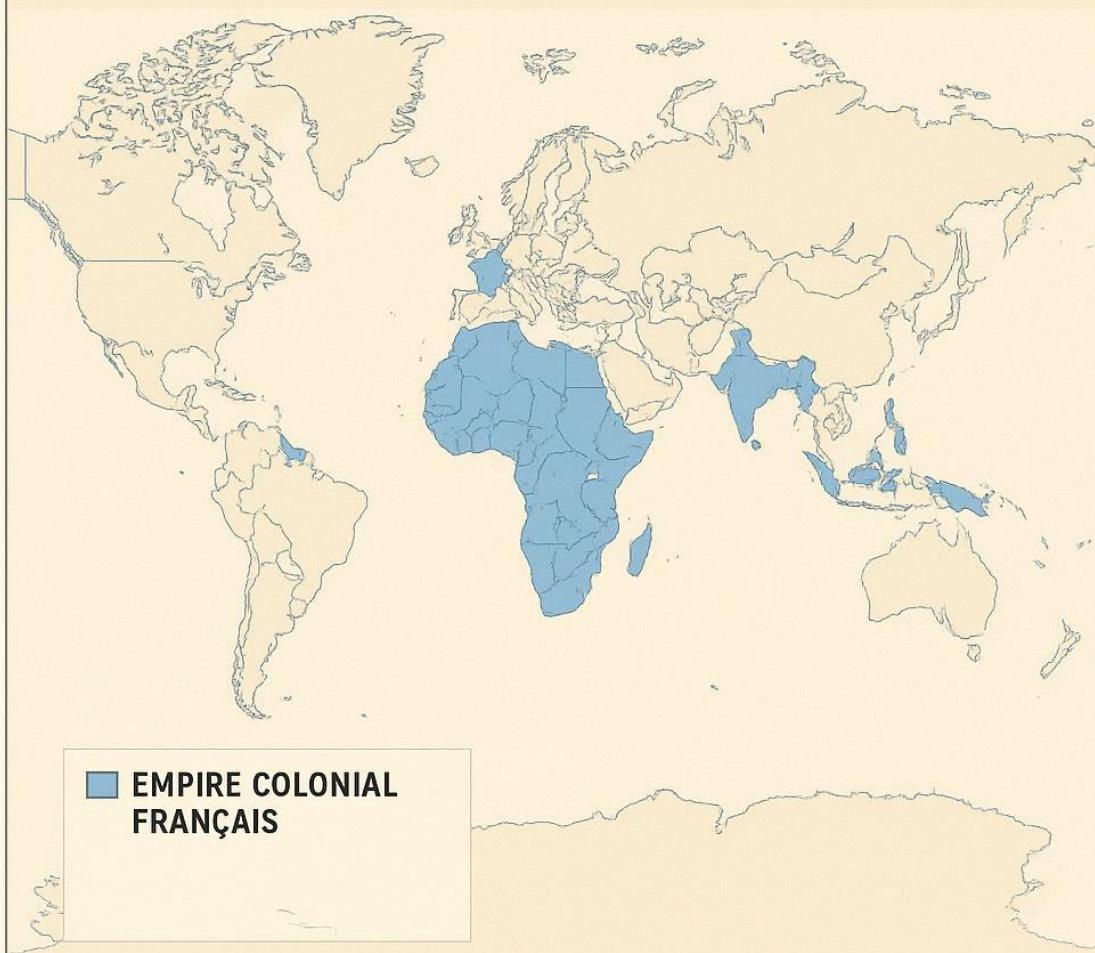
Elle doit être lue aujourd’hui **avec esprit critique** : non comme une célébration de la grandeur passée, mais comme **un document témoin d’un rapport de force** entre nations, cultures et mémoires.

« Tracer une carte, c’est déjà prendre le pouvoir sur ce qu’on représente. »¹¹

¹¹ Anderson, Benedict. *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Revised Edition, Verso Books, 2006, p. 173.

Activité :

CARTE DE L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS



Quelle image de la France projette cette carte ?

Quels types d'arguments politiques pourraient être tirés de cette carte ?

Quelle image des peuples colonisés cette carte véhicule-t-elle ?

9. Les Colonies françaises d'Amérique du Nord

L'histoire des **colonies françaises d'Amérique du Nord** s'inscrit dans le vaste mouvement d'expansion européenne des XVI^e et XVII^e siècles. Elle illustre les ambitions économiques, religieuses et politiques de la France, mais aussi les rivalités coloniales qui marquèrent la construction du monde moderne.

De la fondation de **Québec** (1608) à la perte du Canada (1763), l'Amérique du Nord fut pour la France un terrain d'expérimentation impériale et culturelle, où se croisaient missionnaires, marchands, soldats et peuples autochtones.

9.1. Les origines de la colonisation française

1. Le contexte européen

Au début du XVI^e siècle, les grandes puissances européennes — Espagne, Portugal, puis Angleterre et France — se disputent les **routes commerciales et les richesses du Nouveau Monde**.

Pour la France, il s'agit d'**étendre son influence** tout en cherchant de nouvelles ressources : fourrures, bois, poissons, terres fertiles.

2. Les premières explorations

- **Jacques Cartier** (1534–1542) explore le **golfe du Saint-Laurent** et prend possession du territoire au nom du roi de France.
- Ces expéditions ouvrent la voie à la création de la **Nouvelle-France**, mais les premières tentatives de colonisation sont fragiles.

9.1.1. La formation de la Nouvelle-France

1. La fondation de Québec

En **1608**, **Samuel de Champlain** fonde Québec, qui devient la capitale de la Nouvelle-France.

C'est le début d'une véritable implantation française, organisée autour de trois grandes régions :

- **Le Canada** (vallée du Saint-Laurent)
- **L'Acadie** (actuelle Nouvelle-Écosse)
- **La Louisiane** (Mississippi et golfe du Mexique)

2. Une colonie singulière

La société coloniale française se distingue par :

- Une présence relativement faible en population (quelques dizaines de milliers d'habitants)

- Des alliances avec les **nations amérindiennes** (Hurons, Algonquins, etc.)
- Une économie centrée sur le **commerce des fourrures**
- Une forte dimension **missionnaire** (les Jésuites diffusant la foi catholique)

9.1.2. Les rivalités impériales et la perte de la Nouvelle-France

1. La concurrence anglaise

Les colonies françaises affrontent progressivement la puissance maritime et militaire de l'Angleterre. Les guerres européennes se répercutent en Amérique : la lutte pour la domination du continent devient une **guerre d'empires**.

2. La chute

La **guerre de Sept Ans (1756–1763)** marque la fin de la présence française. Le **traité de Paris (1763)** contraint la France à céder le **Canada et la Louisiane** à l'Angleterre et à l'Espagne. Seules quelques îles demeurent françaises (Saint-Pierre-et-Miquelon).

9.2. Héritages culturels et symboliques

1. La survivance francophone

Malgré la défaite, la **culture française** perdure :

- En **Québec**, où la langue et les traditions se maintiennent.
- Dans certaines régions de **Louisiane**, où le créole et le français ont laissé une empreinte durable.

2. L'imaginaire impérial

La Nouvelle-France nourrit un **mythe fondateur** : celui d'un empire perdu mais idéalisé, porteur d'un rêve d'universalité et de civilisation. Elle témoigne aussi de la tension entre **mission civilisatrice et domination politique**.

« La France a planté dans le Nouveau Monde les germes d'une civilisation qu'aucune conquête n'a pu effacer. »¹²

9.3. Lecture critique et idéologique

Les colonies françaises d'Amérique du Nord ne furent pas seulement une aventure économique ou géographique, mais un **projet idéologique** :

- **Chrétien**, dans sa mission d'évangélisation.
- **Politique**, dans la volonté d'étendre la monarchie.

¹² Maurois, André. *Histoire de la France*. Hachette, 1947, p. 212.

- **Culturel**, dans la prétention à diffuser la langue et les valeurs françaises.

Aujourd’hui, elles permettent d’interroger la **construction de l’identité française outre-mer** et la tension entre universalisme et impérialisme.

Activité :

Extrait

« Je disais, Messieurs, que la forme première de la colonisation, c'est celle qui offre un asile et du travail au surcroît de population des pays pauvres ou de ceux qui renferment une population exubérante. Mais il y a une autre forme de colonisation : c'est celle qui s'adapte aux peuples qui ont, ou bien un superflu de capitaux ou bien un excédent de produits. »
Jules Ferry, *Discours sur la politique extérieure et coloniale*, 28 juillet 1885. ([Gallica](#))

Questions :

1. En quoi cette citation révèle-t-elle la conception économique de la colonisation que portait la France à la fin du XIX^e siècle ?
2. Comment l’idée d’« asile et du travail au surcroît de population des pays pauvres » pose-t-elle une justification morale de la colonisation, et quels sont les enjeux idéologiques de cette justification ?
3. La distinction faite entre « peuples pauvres » et « peuples qui ont un superflu de capitaux ou de produits » invite-t-elle à réfléchir sur la nature du rapport de domination entre la métropole et la colonie ? Expliquez.

10. Les Colonies belges d’Afrique

L’histoire des **colonies belges d’Afrique** est l’une des pages les plus controversées du passé colonial européen. Elle incarne à la fois la **logique impérialiste** du XIX^e siècle et les **violences structurelles** de la colonisation. Sous l’impulsion du roi **Léopold II**, la Belgique a constitué un empire colonial considérable, dont la pièce maîtresse fut le **Congo**.

Mais cet empire, fondé au nom du progrès, de la civilisation et de la religion, a souvent caché une **entreprise d’exploitation économique brutale**, marquée par les abus, les déportations, et les massacres.

10.1. Les origines du colonialisme belge

1. Le contexte européen

À la fin du XIX^e siècle, l’Europe entre dans la période de la “**course aux colonies**”. La Conférence de **Berlin (1884–1885)** organise le partage du continent africain entre puissances européennes. La Belgique, petit pays industriel et commerçant, cherche alors à s’assurer un territoire.

2. Le rôle du roi Léopold II

Léopold II (roi de 1865 à 1909) ambitionne de donner à la Belgique une **grandeur internationale**. Sous couvert d'une œuvre humanitaire et scientifique, il fonde l'**Association Internationale Africaine**, puis obtient la reconnaissance du **Congo comme propriété personnelle** lors de la Conférence de Berlin. Ainsi naît l'**État Indépendant du Congo (EIC)** en 1885.

10.2. L'État Indépendant du Congo (1885–1908)

1. Un État sous domination personnelle

Le Congo n'est pas alors une colonie belge, mais **la propriété privée du roi Léopold II**. Il y exerce un pouvoir absolu, exploitant le territoire par des sociétés concessionnaires :

- **La Compagnie du Katanga,**
- **La Société Anversoise du Commerce au Congo,**
- **La Société du caoutchouc.**

2. L'exploitation économique et la violence

La principale ressource exploitée est le **caoutchouc**, destiné à l'industrie automobile naissante. Les méthodes d'extraction s'appuient sur la **contrainte, la terreur et le travail forcé**.

Les populations sont soumises à des quotas impossibles ; les châtiments (mutilations, exécutions) deviennent un instrument de domination.

« L'exploitation du Congo par Léopold II fut un des chapitres les plus sombres de l'histoire coloniale. »¹³

10.3. La dénonciation internationale et le transfert à la Belgique

À partir de 1900, des missionnaires, journalistes et diplomates dénoncent les atrocités commises au Congo.

Les **témoignages photographiques** et les **rapports de la Congo Reform Association** (Roger Casement, E.D. Morel) révèlent l'ampleur des crimes.

Sous la pression internationale, Léopold II est contraint de céder le territoire à l'État belge en **1908**, qui devient alors la **Colonie du Congo belge**.

10.4. Le Congo belge (1908–1960)

1. Une administration coloniale “modernisée”

Le pouvoir passe sous contrôle du gouvernement belge.

La colonisation se veut désormais “**morale et civilisatrice**” :

¹³ Hochschild, Adam. *Les Fantômes du roi Léopold : Un holocauste oublié*. Trad. de l'anglais, Calmann-Lévy, 1998, p. 65.

- Construction d'écoles, d'hôpitaux et d'infrastructures ;
- Développement de cultures d'exportation (coton, cuivre, café).

Mais le système reste fondé sur **la ségrégation raciale et le paternalisme colonial**. « Nous ne gouvernons pas les Congolais pour eux-mêmes, mais pour les amener, lentement, à comprendre notre civilisation. »¹⁴

2. Une domination symbolique et culturelle

Les écoles missionnaires diffusent la langue française et la religion catholique, mais interdisent toute éducation politique.

L'idéologie coloniale repose sur la hiérarchie entre “Blancs civilisés” et “Noirs à civiliser”.

10.4.1. Vers l'indépendance

Après la Seconde Guerre mondiale, les mouvements anticoloniaux se multiplient. Les Congolais réclament des droits politiques, l'égalité et la reconnaissance de leur identité.

En **1960**, sous la pression des revendications, la Belgique accorde l'indépendance au **Congo (actuelle RDC)**. Patrice **Lumumba** devient le premier Premier ministre du pays.

« Nous ne sommes plus vos singes. Nous voulons être des hommes, libres dans un pays libre. »¹⁵

10.4.2. Bilan idéologique

La colonisation belge en Afrique fut un **laboratoire du pouvoir européen** :

- Un modèle d'**exploitation économique sous masque humanitaire** ;
- Un exemple de **paternalisme idéologique**, justifié par le discours du progrès ;
- Une tragédie humaine dont les effets perdurent dans la mémoire et les inégalités contemporaines.

Activité :

Texte :

« Les peuples civilisés d'Europe se sont donné pour mission de répandre dans le monde les bienfaits de la civilisation. C'est dans cet esprit que j'ai entrepris l'œuvre du Congo. Mon seul but est de porter aux indigènes les lumières de la civilisation, d'ouvrir à la science une terre inconnue, d'apporter aux populations africaines les bienfaits du progrès moral et matériel. » **Léopold II**, *Discours d'ouverture de la Conférence géographique de Bruxelles*,

¹⁴ Albert Thys, administrateur colonial, 1922. (*Archives du Ministère des Colonies, Bruxelles.*)

¹⁵ Patrice Lumumba, *Discours d'indépendance*, 30 juin 1960. (*Archives du Parlement du Congo, Léopoldville.*)

12 septembre 1876. (Source : *Archives du Royaume de Belgique, Fonds Léopold II, Conférence de Bruxelles, 1876. Texte reproduit dans : Stengers, Jean. Leopold II et le Congo, Mythes et réalités. Éditions Racine, 1989, p. 45.*)

Questions :

1. La “mission civilisatrice” selon Léopold II

- Quels mots et expressions révèlent ici la prétention morale et humanitaire du discours colonial belge ?
- En quoi cette rhétorique participe-t-elle d'une idéologie de supériorité européenne ?

2. L’ambivalence entre humanisme et domination

- Comment ce discours justifie-t-il la conquête et l’exploitation au nom du progrès?
- Peut-on parler d'un paradoxe entre le langage du bienfait et la réalité de la colonisation au Congo ?

3. L’idéologie coloniale et sa postérité

- Quelles traces de cette vision du monde retrouve-t-on aujourd’hui dans certaines représentations contemporaines de l’Afrique ?
- Comment la mémoire coloniale interroge-t-elle encore les rapports Nord/Sud et la responsabilité historique de l’Europe ?

Semestre IV

1. La France durant la première moitié du XX^e siècle (1900–1945)

La première moitié du XX^e siècle est une période de **profonds bouleversements** pour la France. Le pays, encore marqué par son prestige colonial et sa puissance économique du XIX^e siècle, entre dans une ère de **crises, de guerres et de mutations sociales**. Entre 1900 et 1945, la France connaît tour à tour la prospérité, la guerre totale, l'instabilité politique, puis l'occupation étrangère.

Cette période est décisive : elle forge la **France moderne**, entre la République réaffirmée, la douleur des guerres et la reconstruction morale.

1.2. La France de la Belle Époque (1900–1914)

A. Un âge de confiance

- La **Belle Époque** (1890–1914) marque une période de croissance, d'innovation et d'optimisme.
- Paris devient la **capitale mondiale des arts et des sciences** : expositions universelles, métropolitain, cinéma des frères Lumière, impressionnisme, Art nouveau.

B. Les progrès économiques et sociaux

- Industrialisation rapide : acier, automobile, électricité.
- Développement du chemin de fer et du commerce colonial.
- Naissance des **classes moyennes urbaines**.
- Lois sociales (repos hebdomadaire, retraites ouvrières en 1910).

C. Les tensions politiques

- L'**Affaire Dreyfus** (1894–1906) divise le pays entre dreyfusards et antidreyfusards.
- Montée du **nationalisme** et de l'**anticléricalisme**.
- Séparation de l'Église et de l'État (1905).

« La République assure la liberté de conscience. Elle ne reconnaît, ne finance ni ne subventionne aucun culte. » *Loi du 9 décembre 1905.*

1.3. La Première Guerre mondiale (1914–1918)

A. Le déclenchement

- L'attentat de Sarajevo (juin 1914) entraîne l'engrenage des alliances.
- La France entre en guerre contre l'Allemagne le **3 août 1914**.

B. Une guerre totale

- **Mobilisation générale** : des millions d'hommes envoyés sur le front.
- **Batailles décisives** : la Marne (1914), Verdun (1916), la Somme (1916).
- Guerre d'usure, tranchées, destruction massive.
- L'arrière participe à l'effort de guerre (usines, femmes mobilisées).

C. Le bilan

- Près de **1,4 million de morts français**.
- Ruine économique et psychologique.
- Traité de Versailles (1919) : la France retrouve l'Alsace-Lorraine mais reste marquée par la douleur et le deuil.

« La guerre a tout détruit, sauf notre foi en la France. »¹⁶

1.4. Les années 1920–1930 : entre reconstruction et crise

A. La reconstruction

- Reprise économique : modernisation des industries, développement des infrastructures.
- Rôle central de l'État et du capital américain (plan Dawes, 1924).
- Progrès techniques : automobile, radio, aviation.

¹⁶ Clemenceau, Georges. *Discours de Versailles*, 1919. Archives du Sénat français.

B. Les « Années folles »

- Effervescence culturelle : surréalisme, jazz, cinéma, Montparnasse.
- Montée du féminisme et libération des mœurs.

C. Les crises politiques et sociales

- Instabilité ministérielle de la III^e République.
- Crise économique mondiale (1929) → chômage, tensions sociales.
- Montée des ligues d'extrême droite, échos du fascisme italien et du nazisme allemand.

1.4.1. Le Front populaire (1936–1938)

A. Une alliance de gauche

Coalition de socialistes, radicaux et communistes menée par **Léon Blum**. Victoire électorale de 1936.

B. Les réformes sociales

- Congés payés (15 jours).
- Semaine de 40 heures.
- Conventions collectives.
- Revalorisation des salaires.

« Il faut que la vie soit plus belle, plus libre, plus juste. »¹⁷

C. Les limites

- Opposition du patronat.
- Fuite des capitaux et ralentissement industriel.

¹⁷ Blum, Léon. *Discours du Front populaire*, 6 juin 1936, *Journal Officiel de la République Française*.

- Menaces extérieures (Hitler, guerre d'Espagne).

1.4.2. La Seconde Guerre mondiale (1939–1945)

A. L'effondrement

- Invasion allemande (10 mai 1940).
- Armistice du **22 juin 1940**.
- Division de la France :
- **Zone occupée** au nord, contrôlée par l'Allemagne.
- **Zone libre** au sud, sous le régime de **Vichy** (maréchal Pétain).

B. Le régime de Vichy

- Collaboration avec l'Allemagne nazie.
- Répression, déportations, antisémitisme d'État.
- Devise remplacée : “*Travail, Famille, Patrie.*”

C. La Résistance

- Organisation de réseaux clandestins : Jean Moulin, De Gaulle, CNR.
- Appel du 18 juin 1940 :

« La flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »¹⁸

1.4.3. La Libération (1944–1945)

- Débarquement allié (Normandie, 6 juin 1944).
- Libération de Paris (août 1944).
- Proclamation du **Gouvernement provisoire de la République française**.
- Droit de vote accordé aux femmes (avril 1944).

¹⁸ De Gaulle, Charles. *Appel du 18 juin 1940*. Archives de la BBC, Londres.

1.4.5. Bilan et héritages

Entre 1900 et 1945, la France a connu :

- Deux guerres mondiales ;
- Des crises économiques et politiques ;
- La montée des idéologies totalitaires ;
- Mais aussi des avancées démocratiques et sociales majeures.

Cette période façonne une France **résiliente, républicaine et humaniste**, consciente de sa fragilité et de son rôle dans le monde.

Activité :

Texte :

« La guerre de 1914 n'a pas seulement bouleversé le monde matériel et politique ; elle a aussi changé les âmes. Les peuples d'Europe, las des massacres, ont rêvé d'une paix durable fondée sur le droit. La France, épuisée mais victorieuse, a voulu reconstruire, instruire, et croire encore à l'idée de progrès.

Cependant, les années 1930 ont vu renaître les peurs : la crise économique, la montée des totalitarismes, les divisions internes ont préparé de nouveaux désastres. »

Marc Bloch, L'Étrange défaite, 1940.

Questions :

1. Entre désillusion et espoir

→ Comment Marc Bloch décrit-il la transformation de la mentalité française après la Première Guerre mondiale ?

→ En quoi cette « foi dans le progrès » illustre-t-elle une tension entre idéalisme républicain et réalité historique ?

2. La crise du modèle démocratique

→ À travers ce texte, comment peut-on comprendre les fragilités de la République française durant l'entre-deux-guerres ?

→ Quels sont les signes avant-coureurs de la crise morale et politique qui mènera à 1940 ?

3. La leçon morale et politique de Marc Bloch

→ Que nous enseigne ce texte sur la responsabilité intellectuelle et citoyenne face à l'Histoire ?

→ Comment cette réflexion peut-elle s'appliquer à notre époque contemporaine ?

2. La Laïcité et la République

2.1. Introduction générale

La laïcité est l'un des piliers fondamentaux de la République française. Elle consacre la **neutralité de l'État** vis-à-vis des religions et garantit à chacun la **liberté de conscience**, c'est-à-dire le droit de croire, de ne pas croire, ou de changer de conviction. Ce principe, inscrit dans la **loi du 9 décembre 1905**, est le fruit d'une **longue histoire** faite de luttes entre le pouvoir religieux et le pouvoir politique, mais aussi d'un **héritage intellectuel** issu des **Lumières** et de la **Révolution française**.

« La République ne reconnaît, ne finance ni ne subventionne aucun culte. »¹⁹

Cette phrase, tirée du texte de loi lui-même, symbolise la volonté d'assurer à l'État une indépendance totale vis-à-vis du religieux tout en garantissant à chacun la liberté de conscience.

2.2. Aux origines de la laïcité : des Lumières à la Révolution

2.2.1. Le Siècle des Lumières et la pensée laïque

Au XVIII^e siècle, les philosophes des **Lumières** : **Voltaire, Rousseau, Diderot, Montesquieu**, remettent en cause le pouvoir absolu et l'autorité religieuse.

- **Voltaire** dénonce l'intolérance religieuse et défend la **liberté de conscience** :

¹⁹ *Loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État*. (Legifrance)

« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai pour que vous puissiez le dire. »

- **Rousseau**, dans *Le Contrat social* (1762), affirme que **la loi civile** doit être la seule référence du citoyen.

Ces penseurs posent les bases d'un **État rationnel**, fondé sur la raison et la liberté, non sur la foi ou la tradition.

2.2.2. La Révolution française : la première rupture

La Révolution de 1789 consacre la **souveraineté du peuple** et la **liberté de culte**. La **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789)** proclame dans son article 10 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public. »

En 1790, la **Constitution civile du clergé** place l'Église sous contrôle de l'État, marquant la première véritable tentative de séparation du religieux et du politique.

2.3. La loi de 1905 : un tournant décisif

2.3.1. Contexte historique

Au XIX^e siècle, les tensions entre **la République** et **l'Église catholique** demeurent fortes. L'Église, longtemps alliée à la monarchie, conserve une influence considérable dans l'éducation et la société.

Les républicains souhaitent bâtir un État moderne, neutre, affranchi de l'autorité religieuse.

Le débat sur la laïcité s'inscrit dans une série de confrontations idéologiques, notamment à travers des figures politiques comme **Jules Ferry**, partisan d'une école laïque et d'un État rationnel.

Ferry déclarait à la Chambre des députés :

« Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures... »²⁰

²⁰ Discours du 28 juillet 1885, Assemblée nationale

Cette citation, bien que marquée par son époque coloniale, montre comment l'idéologie républicaine française associait souvent la **mission civilisatrice**, la **raison** et la **morale laïque**, tout en trahissant les contradictions d'un discours prétendument universel.

2.3.2. Les principes fondamentaux

La **loi du 9 décembre 1905** établit définitivement la **séparation des Églises et de l'État**.

Elle repose sur deux principes essentiels :

1. **La neutralité de l'État** : aucune religion n'est reconnue, subventionnée ou privilégiée.
2. **La liberté de conscience** : chacun est libre de pratiquer ou non une religion, dans le respect de la loi.

Ce texte consacre la laïcité comme **principe républicain fondateur**, garant de la paix civile et de l'unité nationale.

2.4. La laïcité et l'éducation : un pilier républicain

2.4.1. L'école laïque de Jules Ferry

Les **lois scolaires de 1881-1882** font de l'école un espace neutre et universel :

- **Gratuite**, pour tous les enfants.
- **Obligatoire**, pour garantir l'instruction civique.
- **Laïque**, pour assurer l'égalité de traitement, indépendamment des croyances.

L'école devient un **lieu d'apprentissage du vivre-ensemble** et de l'esprit critique.

2.4.2. Réglementation et débats récents

- **2004** : interdiction des signes religieux ostensibles à l'école publique.
- **2013** : adoption de la **Charte de la laïcité à l'école**, rappelant que l'espace scolaire est un lieu de neutralité, de respect et de tolérance.

2.5. La laïcité aujourd'hui : enjeux et débats contemporains

La laïcité reste un **sujet de tension et de débat** dans la société française :

- **Les signes religieux dans l'espace public** (voile, kippa, croix).
- **La liberté d'expression face au respect des croyances** (affaire des caricatures).
- **La gestion du pluralisme religieux** dans une société de plus en plus multiculturelle.

Certains y voient une **protection** contre les dérives religieuses ; d'autres la perçoivent comme une **restriction** des libertés individuelles. La laïcité doit être comprise comme **un équilibre** entre liberté, égalité et fraternité non comme une arme, mais comme **un cadre de coexistence**. La laïcité n'est pas une hostilité envers la religion, mais un **principe d'émancipation et de liberté**.

Elle repose sur trois piliers :

1. **La neutralité de l'État.**
2. **La liberté de conscience.**
3. **L'égalité de tous les citoyens.**

Elle demeure aujourd'hui l'un des fondements les plus précieux du **vivre-ensemble républicain**, garantissant l'unité dans la diversité.

Activité :

Texte :

« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. La République ne reconnaît, ne finance ni ne subventionne aucun culte. »

Légifrance – Loi du 9 décembre 1905)

Mise en contexte du texte

La loi de 1905 marque un tournant historique dans l'histoire de la République française. Elle consacre la **séparation entre le religieux et le politique**, plaçant la **neutralité de l'État** au cœur du fonctionnement démocratique.

Cette séparation n'est pas une guerre contre la religion, mais une garantie d'égalité et de liberté pour tous. Dans un monde contemporain marqué par la pluralité des croyances et des identités, la laïcité demeure un pilier du vivre-ensemble républicain, mais aussi une source de débats sur les limites de la tolérance, la visibilité du religieux et la neutralité de l'espace public.

Questions :

- 1. Peut-on considérer la laïcité comme un instrument d'émancipation universelle, ou devient-elle parfois un outil d'exclusion sous couvert de neutralité ?**
(Réfléchir sur la tension entre liberté et contrainte dans la pratique du principe laïque.)
- 2. Dans quelle mesure la laïcité, issue d'une histoire française spécifique, peut-elle s'adapter à une société multiculturelle et mondialisée ?**
(Analyser la compatibilité entre héritage républicain et diversité contemporaine.)
- 3. La neutralité de l'État implique-t-elle l'effacement complet du religieux dans l'espace public, ou la reconnaissance équilibrée de toutes les convictions ?**
(Explorer la dimension philosophique et politique du vivre-ensemble.)

3. Le Gouvernement de Vichy : La France soumise

3.1. Une nation vaincue et divisée

La naissance du gouvernement de Vichy en juillet 1940 constitue l'un des épisodes les plus sombres et les plus ambigus de l'histoire française contemporaine. Née de la défaite militaire et morale face à l'Allemagne nazie, la France vit alors un **effondrement sans précédent** : son armée est battue, son territoire divisé, et son régime républicain aboli. Dans ce vide institutionnel et émotionnel, le maréchal **Philippe Pétain** se présente comme le « sauveur » de la nation. En réalité, il engage la France sur la voie de la **soumission politique et morale** à l'occupant.

3.2. De la défaite à la rupture : l'armistice et la fin de la République

Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain annonce par un discours radiodiffusé qu'il faut cesser le combat. Le lendemain, la France signe l'armistice avec l'Allemagne, divisant le territoire en **zone occupée** (au nord) et **zone libre** (au sud).

Le 10 juillet 1940, à Vichy, l'Assemblée nationale vote les pleins pouvoirs à Pétain, mettant ainsi fin à la **III^e République**. Cette décision, adoptée au nom du « salut national », marque une véritable **rupture politique et morale** : la légalité démocratique est remplacée par une autorité personnelle, et la République par un **État autoritaire**.

Pétain fonde alors un régime reposant sur la devise :

« **Travail, Famille, Patrie** », en lieu et place du triptyque républicain « **Liberté, Égalité, Fraternité** ». Cette devise exprime une volonté de retour à un ordre moral, hiérarchique et religieux, présenté comme un remède à la « décadence » républicaine.

3.3. La collaboration : entre contrainte et adhésion

Le régime de Vichy ne se contente pas d'administrer une France vaincue : il choisit **d'accompagner la politique de l'Allemagne nazie**.

Le 24 octobre 1940, à **Montoire-sur-le-Loir**, Pétain rencontre Hitler. Cet acte hautement symbolique consacre la **collaboration d'État**, bientôt confirmée publiquement.

« J'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. »²¹

Par ces mots, le chef de l'État français se place **volontairement** dans une relation de dépendance vis-à-vis du régime nazi. Vichy met alors en œuvre une politique d'exclusion : adoption du **Statut des Juifs** (octobre 1940, juin 1941), internements administratifs, censure de la presse, dissolution des partis politiques et des syndicats. Cette soumission ne se limite pas à la sphère politique : elle touche les consciences, les écoles, les institutions, et cherche à **reformer l'âme française** selon des principes conservateurs et autoritaires.

3.4. La France libre : le refus de la soumission

Face à la France de Vichy, une autre France s'élève : celle du refus. Dès le 18 juin 1940, depuis Londres, le **général Charles de Gaulle** appelle les Français à continuer le combat. Son message radiodiffusé devient l'un des textes fondateurs de la Résistance française et de la reconquête morale du pays.

« La flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »²²

²¹ Philippe Pétain, discours radiodiffusé du 30 octobre 1940. Institut national de l'audiovisuel – INA, Archives radiophoniques

L'opposition entre **la France soumise** et **la France résistante** ne se limite pas à une division géographique : elle traduit un **conflit moral et idéologique**. Pétain justifie la collaboration par le réalisme et la survie nationale ; de Gaulle, lui, fonde son action sur une idée universelle de la liberté et de la dignité humaine.

3.5. La fin de Vichy et la reconstruction morale

À partir de 1943, les forces alliées et la Résistance intérieure reprennent progressivement le contrôle du territoire.

En août 1944, Paris est libéré ; le gouvernement provisoire de **la République française**, dirigé par de Gaulle, rétablit la légalité républicaine.

Philippe Pétain est arrêté, jugé pour **haute trahison** et condamné à mort (peine commuée en détention à vie).

Le régime de Vichy, officiellement dissous, laisse derrière lui une **mémoire déchirée**. Il reste le symbole d'une France qui a accepté la soumission, trahi ses idéaux et participé à l'oppression. Mais il est aussi le moment d'une **épreuve morale**, dont la Résistance a permis la rédemption.

3.6. Bilan et portée idéologique

L'histoire du gouvernement de Vichy invite à une réflexion sur la **fragilité des valeurs républicaines** en temps de crise.

La défaite de 1940 n'a pas seulement été militaire : elle a révélé la capacité d'un peuple à se détourner de la démocratie pour rechercher la sécurité dans l'autorité. La soumission, sous Vichy, fut à la fois contrainte et consentie, dictée par la peur mais aussi par une vision du monde réactionnaire et antimoderne.

Aujourd'hui encore, cette période interroge la conscience collective : comment un pays porteur des **Lumières et des Droits de l'Homme** a-t-il pu devenir un instrument du totalitarisme ?

La réponse, peut-être, réside dans la tension entre **le devoir d'obéissance et l'exigence de liberté** : tension que la République, à chaque époque, doit réaffirmer et dépasser.

²² Fondation Charles de Gaulle, texte intégral sur charles-de-gaulle.org

Activité :

Texte :

Discours du maréchal Pétain – 30 octobre 1940, Radio nationale (Vichy)

« J'ai rencontré, le 24 octobre, le chancelier du Reich. Cette rencontre a suscité, dans le monde, des espoirs d'ordre nouveau. J'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. [...] Cette collaboration doit être sincère. Elle doit être exclusive de toute arrière-pensée et de tout double jeu. [...] Une telle politique est la seule qui puisse, dans l'avenir, alléger les souffrances du pays, maintenir l'unité française et protéger l'Empire. »

Philippe Pétain, Discours radiodiffusé du 30 octobre 1940

Contexte du document

Ce discours prononcé à la radio nationale marque l'entrée officielle de la France de Vichy dans la **politique de collaboration** avec l'Allemagne nazie.

Philippe Pétain, chef de l'État français, cherche à justifier cette décision en invoquant le réalisme, la survie nationale et la sauvegarde de l'unité du pays. Mais ce choix engage la France dans une logique de **soumission morale et politique**, rompant avec les principes de liberté, d'égalité et de résistance qui fondaient la République.

Le discours de Pétain révèle ainsi une fracture entre **la France qui collabore et celle qui résiste**, entre la prudence stratégique et la trahison des valeurs fondamentales.

Questions :

1. Pétain présente la collaboration comme un moyen de protéger la France. Peut-on considérer cette justification comme une forme de réalisme politique ou comme une abdication morale ?

(Réfléchir sur la distinction entre stratégie de survie et compromission avec l'ennemi.)

2. En affirmant que la collaboration est « la seule voie » possible, Pétain nie-t-il la légitimité du refus et de la résistance ?

(Penser la notion de choix moral et politique dans une situation de domination.)

3. La soumission du régime de Vichy aux nazis marque-t-elle une rupture totale avec l'héritage républicain ou révèle-t-elle, au contraire, les fragilités internes de la République française elle-même ?

(Analyser la responsabilité historique et les fondements idéologiques de cette défaite morale.)

4. Réactions à l'occupation nazie : La Résistance

4.1. De la défaite à l'espoir

Après la défaite de 1940, la France entre dans l'une des périodes les plus douloureuses de son histoire. Le pays est divisé : au nord, la **zone occupée** sous contrôle allemand ; au sud, la **zone dite "libre"**, administrée par le gouvernement de Vichy. Face à la soumission officielle de l'État français, une autre France, silencieuse d'abord, choisit le refus. Cette **France résistante** ne se résigne pas à la défaite ni à l'humiliation.

La Résistance naît ainsi d'un double mouvement : **le rejet de la collaboration et la fidélité à l'idée républicaine**. Elle incarne non seulement la lutte contre l'occupant, mais aussi la défense des valeurs humanistes et universelles menacées par le nazisme.

4.2. L'appel du 18 juin : la naissance de la Résistance

Le 18 juin 1940, un homme isolé à Londres prononce à la BBC un message destiné aux Français. C'est le général **Charles de Gaulle**, qui refuse la capitulation et appelle à poursuivre le combat aux côtés des Alliés. Cet appel, peu entendu à l'époque, deviendra plus tard le symbole du refus collectif.

« La flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »²³

Ce texte fondateur fait de la Résistance **une idée avant d'être une armée** : l'idée que la France, au-delà de ses frontières et de ses divisions, doit rester fidèle à elle-même. De Gaulle devient le chef de la **France libre**, ralliant peu à peu des colonies, des militaires et des civils refusant la soumission à Vichy et à Hitler.

4.3. La Résistance intérieure : la lutte de l'ombre

²³ Charles de Gaulle, Appel du 18 juin 1940. Fondation Charles de Gaulle – charles-de-gaulle.org

Dans la métropole occupée, la Résistance s'organise lentement. Elle rassemble des individus venus d'horizons politiques, religieux et sociaux très variés : communistes, gaullistes, socialistes, catholiques, intellectuels, étudiants, ouvriers. Ces résistants refusent la fatalité et s'engagent, souvent au péril de leur vie, dans **l'action clandestine** :

- impression et diffusion de **journaux secrets** (*Combat, Libération, Les Lettres françaises*) ;
- **sabotages** sur les voies ferrées ou dans les usines travaillant pour l'occupant ;
- **renseignement militaire** au profit des Alliés ;
- **accueil de fugitifs et de Juifs persécutés**.

Peu à peu, ces réseaux s'unifient sous l'impulsion de **Jean Moulin**, envoyé de De Gaulle, qui fonde en 1943 le **Conseil national de la Résistance (CNR)**. Celui-ci devient le **poumon politique** de la Résistance intérieure et prépare le programme d'une France libre et démocratique pour l'après-guerre.

4.4. Le rôle des femmes et des intellectuels

La Résistance n'est pas seulement une affaire militaire. Elle repose aussi sur un engagement **moral, culturel et intellectuel**. Des écrivains comme **Albert Camus, Jean-Paul Sartre** ou **Paul Éluard** utilisent leur plume comme une arme contre l'oppression.

Camus écrit dans *Combat* : « Chaque génération se croit vouée à refaire le monde ; la mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande : elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse. » Cette parole incarne l'esprit même de la Résistance : défendre la dignité humaine face au néant moral du totalitarisme.

« La résistance, c'est l'honneur de la France. »²⁴

Cette phrase prononcée le jour de la Libération de Paris exprime le sens ultime du combat : la Résistance redonne à la France sa place et sa conscience.

²⁴ Charles de Gaulle, Discours du 25 août 1944, Hôtel de Ville de Paris. (Source : Archives INA – ina.fr)

4.5. La Résistance extérieure : la France libre

De Londres à Brazzaville, de Gaulle construit une autre légitimité : celle d'un **gouvernement français en exil**. Les **Forces françaises libres (FFL)** participent aux combats en Afrique, en Italie, en Normandie. Elles incarnent la continuité de la nation et affirment que **la France n'est pas morte**, même occupée. Le ralliement de plusieurs colonies africaines à la France libre (notamment le Tchad sous Félix Éboué) prouve que la Résistance n'est pas qu'un mouvement métropolitain : elle est mondiale, universelle, porteuse d'un idéal humaniste.

4.6. La Libération et l'héritage de la Résistance

La Résistance, à la fois intérieure et extérieure, contribue à la **victoire de 1945** et à la **reconstruction morale** du pays.

Le programme du **Conseil national de la Résistance**, adopté en mars 1944, pose les bases d'un nouvel ordre social : sécurité sociale, droits syndicaux, nationalisations, retour à la démocratie. Mais au-delà de la victoire militaire, la Résistance demeure un **modèle éthique** : elle montre qu'un peuple peut choisir la dignité contre la peur, la liberté contre la servitude, la solidarité contre l'indifférence.

4.7. La Résistance, un humanisme en acte

La Résistance n'a pas seulement libéré le territoire français : elle a libéré l'idée même de France. Elle est le moment où la conscience nationale s'est élevée contre la fatalité, où la fraternité est devenue un acte concret, souvent héroïque. Dans un siècle dominé par les idéologies totalitaires, la Résistance a incarné le **refus de l'inhumain**, le courage de penser, de désobéir et d'espérer.

Elle reste, aujourd'hui encore, une **leçon politique et morale** : celle de la fidélité aux valeurs universelles, même lorsque tout semble perdu.

Activité :

Texte : Jean Moulin, "Appel à l'unité", 1943 (extrait)

« Nous sommes ici pour réunir, dans une même foi et une même espérance, tous ceux qui, dans la métropole comme dans les colonies, refusent la servitude et veulent rendre à la France sa liberté. L'unité est notre force : que disparaissent les querelles et les divisions ! Devant l'ennemi commun, il n'y a plus qu'une seule France, celle du refus et du combat. »

Jean Moulin, *Oeuvres et écrits*, Éditions Gallimard, coll. « Quarto », 2013.

Contexte du texte

Ce discours, prononcé clandestinement à Paris, marque un tournant majeur dans l'histoire de la Résistance française. Jean Moulin, représentant du général de Gaulle, parvient à unifier les principaux mouvements de résistance intérieure au sein du **Conseil National de la Résistance (CNR)**. Cet acte fondateur visait à préparer la libération du territoire et à jeter les bases d'une France nouvelle, fondée sur la liberté, la justice et la solidarité.

Questions :

1. La Résistance peut-elle être considérée comme une renaissance morale de la France ?

→ Analysez comment la Résistance a tenté de réaffirmer des valeurs universelles (liberté, égalité, dignité) face à la défaite et à la collaboration.

2. L'unité nationale prônée par Jean Moulin était-elle une nécessité politique ou un idéal moral ?

→ Discutez la portée de cette unité : simple stratégie de guerre ou fondement d'une refondation républicaine ?

3. En quoi la Résistance constitue-t-elle une réponse humaniste à la barbarie nazie et à la soumission du régime de Vichy ?

→ Mettez en parallèle les valeurs portées par la Résistance et celles niées par l'idéologie totalitaire nazie.

5. Le Surréalisme : entre rêve, révolte et liberté

5.1. Contexte historique et intellectuel de l'émergence du surréalisme

Le surréalisme apparaît au **début des années 1920**, dans une Europe meurtrie par la **Première Guerre mondiale**. La guerre a détruit la foi en la raison, en la science et en le progrès, valeurs centrales du XIX^e siècle. En réaction, une génération d'écrivains et d'artistes, déçus par la logique et la morale bourgeoises, cherche une issue dans la libération de l'esprit.

De cette rupture avec la rationalité naît un **besoin de liberté totale**, qui s'incarne d'abord dans le mouvement **Dada** (Tristan Tzara, Hugo Ball). Mais le Dadaïsme, purement destructeur, laisse place à une construction nouvelle : le **surréalisme**, qui propose non pas de nier la réalité, mais de la dépasser.

« Le surréalisme repose sur la croyance à la réalité supérieure de certaines formes d'associations négligées jusqu'à lui, à la toute-puissance du rêve, au jeu désintéressé de la pensée. »²⁵

Cette citation de Breton, le chef de file du mouvement, résume parfaitement son ambition : réconcilier rêve et réalité, imaginaire et raison, pour atteindre un état supérieur de conscience.

5.2. Les principes du surréalisme : l'inconscient, le hasard et la liberté

Le surréalisme se fonde sur un **principe philosophique et poétique : la libération de l'esprit humain**. Inspiré des théories psychanalytiques de **Sigmund Freud**, il s'attache à révéler les forces cachées du désir et de l'inconscient.

Les écrivains cherchent à atteindre un état où la pensée s'exprime librement, sans le contrôle de la raison, par ce que Breton nomme **l'écriture automatique**.

Le rêve et le hasard deviennent des **moyens de connaissance du monde**. L'artiste n'imiter plus la réalité : il la **réinvente** à travers ses propres visions, ses pulsions et ses fantasmes.

« Je crois à la résolution future de ces deux états, en apparence si contradictoires, que sont le rêve et la réalité, en une sorte de réalité absolue, de surréalité. »²⁶

²⁵ André Breton, *Manifeste du surréalisme*, Paris : Éditions du Sagittaire, 1924. Bibliothèque nationale de France / Gallica.bnf.fr

Ainsi, le surréalisme ne cherche pas à fuir le réel, mais à l'**élargir** : il revendique une connaissance intuitive, poétique, où la logique laisse place à la magie du langage.

5.3. Figures et œuvres majeures du surréalisme

Le mouvement réunit autour de Breton une constellation d'écrivains et d'artistes, unis par un même désir de subversion et de beauté :

- **Paul Éluard**, poète de l'amour et de la fraternité (*Capitale de la douleur*, 1926).
- **Louis Aragon**, auteur du *Paysan de Paris* (1926), où la ville devient un espace de rêve et d'étrangeté.
- **Robert Desnos**, dont l'écriture spontanée explore l'imaginaire du sommeil et du délire.
- **Benjamin Péret**, poète révolté, défenseur d'un surréalisme engagé politiquement.
- En peinture : **Salvador Dalí, Max Ernst, René Magritte**, qui traduisent visuellement les rêves, les désirs et les contradictions de l'esprit humain.

5.4. Surréalisme et révolte

Le surréalisme est à la fois une **esthétique** et une **rébellion**. Il rejette les valeurs de la société bourgeoise, la morale, la religion et la raison utilitaire. Il prône la **libération de la pensée**, la **révolte contre toute forme d'oppression**, et l'**unité de l'art et de la vie**.

Pour les surréalistes, **changer la poésie**, c'est **changer le monde**. La revue *La Révolution surréaliste* (1924–1929) devient le lieu de cette insurrection intellectuelle. Leur engagement se traduit aussi par une proximité avec le communisme ou l'anarchisme, bien que souvent conflictuelle.

5.5. Héritage du surréalisme dans la modernité

Le surréalisme a bouleversé les frontières entre les arts, influençant profondément la **poésie moderne**, le **cinéma d'auteur** (Buñuel, Cocteau), la **photographie**, et même la **psychanalyse**.

²⁶ André Breton, *Manifeste du surréalisme*, 1924. : [Gallica.bnf.fr](https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k171775)

Il a ouvert une voie nouvelle où la création devient un **acte de connaissance et de résistance**, où le rêve et le réel ne s'opposent plus, mais se complètent.

Son influence se retrouve chez des écrivains comme **Albert Camus, Jean Cocteau, Julio Cortázar** ou encore **Yves Bonnefoy**, qui reprennent l'idée d'une poésie capable d'atteindre le sens profond du monde.

Le surréalisme est plus qu'un mouvement littéraire : c'est une **révolution spirituelle et poétique**, une manière d'habiter le monde autrement.

Il invite à croire en la force du rêve, en la beauté du hasard, et en la liberté absolue de l'esprit. Face à la logique froide et aux systèmes d'oppression, le surréalisme demeure une **éthique de la révolte et une poétique de l'espérance**.

Activité :

Texte :

« Je crois à la résolution future de ces deux états, en apparence si contradictoires, que sont le rêve et la réalité, en une sorte de réalité absolue, de surréalité. »
André Breton, *Manifeste du surréalisme*, Paris : Éditions du Sagittaire, 1924.
(Source vérifiable : Bibliothèque nationale de France / [Gallica.bnf.fr](https://gallica.bnf.fr))

Mise en contexte du texte

Dans cet extrait du *Manifeste du surréalisme*, **André Breton** formule la thèse fondatrice du mouvement : la possibilité d'une **fusion entre le rêve et la réalité**. Pour lui, la société rationnelle, héritée du positivisme et de la morale bourgeoise, enferme l'homme dans des limites artificielles. La poésie et l'art doivent alors libérer l'esprit humain en donnant la parole à **l'inconscient, au désir et à l'imaginaire**.

Le surréalisme n'est donc pas seulement une esthétique : c'est une **philosophie de la liberté, une révolte contre la logique réductrice, et une quête d'unité entre le visible et l'invisible**. Breton conçoit l'acte poétique comme une exploration intérieure où le rêve devient un instrument de vérité. Ainsi, l'artiste surréaliste ne décrit pas le monde : il **révèle** ce qui, en lui, dépasse la raison.

Questions :

1. Le surréalisme est-il une forme d'émancipation individuelle ou une révolte collective contre la société moderne ?

(Analysez en quoi le rêve, chez les surréalistes, devient une arme politique autant qu'un espace intime de liberté.)

2. Peut-on considérer que le surréalisme prolonge le projet des Lumières libérer l'homme ou qu'il s'y oppose radicalement par le refus de la raison ?
(Réfléchir sur la tension entre rationalité et imaginaire dans la construction de la liberté humaine.)
3. Dans un monde contemporain dominé par la technologie et la logique, le surréalisme conserve-t-il encore un sens ?

(Pensez à la place du rêve, du désir et de la poésie dans nos sociétés actuelles.)

6. L'absurde : la révolte de la conscience

6.1. L'absurde comme expérience humaine

Le concept de **l'absurde** émerge au XX^e siècle, dans une Europe bouleversée par deux guerres mondiales, la perte des repères spirituels et le déclin des grandes idéologies. L'absurde n'est pas seulement une idée littéraire : c'est une **expérience existentielle**, celle du décalage entre la quête de sens de l'homme et le silence du monde.

La littérature de l'absurde traduit cette tension entre **le besoin humain de comprendre et l'impossibilité d'une réponse universelle**.

L'homme, confronté à un univers sans finalité, doit inventer sa propre signification ou accepter le néant. C'est dans cette crise de la pensée moderne que s'imposent des écrivains comme **Albert Camus, Jean-Paul Sartre, Eugène Ionesco** ou encore **Samuel Beckett**.

6.2. Albert Camus et la philosophie de l'absurde

Albert Camus (1913–1960) est la figure centrale de la pensée de l'absurde. Dans *Le Mythe de Sisyphe* (1942), il définit l'absurde comme la confrontation entre l'appel de l'homme au sens et le mutisme déraisonnable du monde.

La mort, la souffrance et le hasard révèlent la vanité de toute explication rationnelle. Mais loin d'être une invitation au désespoir, l'absurde devient chez Camus une **source de lucidité et de liberté intérieure** : accepter l'absurde, c'est refuser les illusions métaphysiques tout en continuant à vivre avec intensité.

« Il n'y a qu'un problème philosophique vraiment sérieux : c'est le suicide. Juger que la vie vaut ou ne vaut pas la peine d'être vécue, c'est répondre à la question fondamentale de la philosophie. »²⁷

Cette phrase célèbre introduit l'idée que **le sens de la vie** ne dépend pas d'une vérité absolue, mais de la capacité de l'homme à **affronter le non-sens** sans se soumettre. Camus propose la **révolte lucide** : vivre sans espérance, mais sans renoncer. L'homme absurde est celui qui reconnaît l'incohérence du monde et choisit de vivre malgré tout.

6.3. L'absurde dans la littérature et le théâtre

L'absurde trouve également une expression puissante dans le **théâtre**. Après la Seconde Guerre mondiale, des dramaturges comme **Eugène Ionesco** (*La Cantatrice chauve*, 1950) et **Samuel Beckett** (*En attendant Godot*, 1953) traduisent sur scène le vide existentiel et la perte du langage.

Leurs personnages, prisonniers d'un dialogue circulaire et d'actions répétitives, révèlent le **non-sens de la communication humaine**. « Rien à faire. »²⁸

Cette première réplique de *En attendant Godot* condense l'expérience de l'absurde : les personnages attendent un sens, un événement, une présence — mais **rien ne vient**. Le vide devient le seul contenu du monde, et l'attente elle-même se transforme en métaphore de la condition humaine.

6.4. L'absurde et la révolte

Face à l'absurde, Camus rejette la tentation du désespoir ou de la fuite religieuse. Il prône une attitude de **révolte**, non pas contre la vie, mais **dans la vie**. La révolte n'est pas un cri de haine : c'est une manière d'affirmer sa dignité d'homme, de créer du sens là où il n'y en a pas.

²⁷ Camus, Albert. *Le Mythe de Sisyphe*. Paris: Gallimard, 1942, p. 15.

²⁸ Beckett, Samuel. *En attendant Godot*. Paris: Éditions de Minuit, 1953, p. 9.

Ainsi, dans *L'Homme révolté* (1951), Camus affirme que la révolte est la seule réponse cohérente à l'absurde :

elle maintient l'homme debout, lucide, refusant à la fois le mensonge et la résignation. L'homme absurde devient un créateur : il donne forme, par l'art, à son refus du néant.

6.5. L'absurde aujourd'hui : une modernité sans repères

Dans le monde contemporain marqué par la technologie, l'individualisme et la perte des idéaux collectifs le sentiment de l'absurde reste très présent. Les œuvres modernes prolongent cette réflexion : le cinéma de **Kieslowski**, les romans de **Houellebecq** ou la poésie de **Cioran** explorent à leur tour la vacuité du monde et la quête d'un sens impossible. Mais l'absurde n'est pas la fin de la pensée : il est au contraire **le point de départ d'une lucidité nouvelle**, qui invite à vivre sans illusions mais dans la vérité de l'existence. L'absurde, tel que l'ont défini Camus et Beckett, n'est ni le désespoir ni le nihilisme. Il est **le courage de vivre sans justification ultime**, d'affronter le vide sans chercher à le combler par la foi ou la raison. Il transforme le non-sens en espace de liberté, et la révolte en forme d'espérance.

L'homme absurde ne fuit pas la vie : il la **vit pleinement**, parce qu'il sait qu'elle n'a pas de sens. C'est là, paradoxalement, sa plus grande victoire.

Activité :

Texte :

Albert Camus, extrait de *Le Mythe de Sisyphe* (1942)

« Il n'y a qu'un problème philosophique vraiment sérieux : c'est le suicide. Juger que la vie vaut ou ne vaut pas la peine d'être vécue, c'est répondre à la question fondamentale de la philosophie. » Camus, Albert. *Le Mythe de Sisyphe*. Paris : Gallimard, 1942, p. 15.

« L'absurde naît de cette confrontation entre l'appel humain et le silence déraisonnable du monde. » Camus, Albert. *Le Mythe de Sisyphe*. Paris : Gallimard, 1942, p. 28.

Contexte :

Dans cet essai fondateur, Camus définit l'absurde comme la tension tragique entre la quête de sens de l'homme et l'absence de réponse du monde. Ce constat ne mène pas au

désespoir, mais à une révolte lucide : continuer à vivre et à créer malgré le vide. Le mythe de Sisyphe, condamné à pousser éternellement son rocher, devient la métaphore de la condition humaine — une existence sans finalité transcendante, mais habitée par la conscience et la liberté.

Camus rejette toute forme de nihilisme : vivre l'absurde, c'est refuser la fuite dans la religion ou dans le suicide, et assumer pleinement la vie telle qu'elle est. La philosophie de l'absurde est donc un humanisme radical — une éthique de la lucidité.

Questions :

- 1. La révolte camusienne peut-elle être considérée comme une forme de foi laïque?**

(Discutez le paradoxe d'une espérance sans Dieu et d'un sens trouvé dans le non-sens.)

- 2. En quoi la pensée de l'absurde remet-elle en cause les idéologies totalitaires du XXe siècle ?**

(Pensez à la liberté de l'individu face aux systèmes fermés et aux dogmes politiques.)

- 3. Peut-on dire que la philosophie de l'absurde est encore actuelle dans le monde contemporain ?**

(Réfléchissez à la quête de sens dans un monde dominé par la technologie, la guerre ou la crise écologique.)

7. L'Existentialisme

7.1. La liberté comme destin de l'homme

L'existentialisme est un courant philosophique et littéraire majeur du XX^e siècle, né dans le sillage des deux guerres mondiales. Il cherche à répondre à la question du sens de la vie dans un monde marqué par la crise, l'angoisse et la perte des repères religieux. Ses figures majeures : **Jean-Paul Sartre**, **Simone de Beauvoir**, **Albert Camus** (bien qu'il s'en soit détaché), ou encore **Martin Heidegger** ont donné à la littérature une fonction philosophique : penser l'existence humaine dans sa nudité, sans illusion métaphysique.

7.2. Les fondements philosophiques

Pour les existentialistes, **l'existence précède l'essence**. Cela signifie que l'homme n'a pas de nature prédéfinie : il se définit par ses actes, par ses choix. Contrairement aux objets qui ont une essence avant leur existence (par exemple, un couteau est conçu pour couper), l'être humain existe d'abord, puis se construit librement. Cette liberté radicale est à la fois une promesse et un fardeau : l'homme est **condamné à être libre**, selon la formule célèbre de Sartre. En l'absence de Dieu ou de vérité transcendante, il ne peut se réfugier dans aucune autorité morale : il doit assumer la responsabilité totale de ses décisions.

7.3. L'homme face à l'angoisse et à la responsabilité

L'angoisse n'est pas un signe de faiblesse mais la conscience aiguë de la liberté. Face à elle, deux attitudes s'opposent :

- **La mauvaise foi**, lorsque l'homme cherche à fuir sa liberté (en se cachant derrière les conventions sociales ou morales).
- **L'authenticité**, lorsque l'homme assume sa liberté et agit selon sa propre conscience, même dans l'incertitude.

L'existentialisme n'est donc pas un pessimisme, comme on l'a souvent cru, mais un **humanisme** : il rend à l'homme la dignité de se construire lui-même, de donner sens à sa vie dans un monde sans repères absolus.

7.4. L'existentialisme et la littérature

Les écrivains existentialistes ont cherché à exprimer cette tension entre liberté et absurdité à travers des personnages en crise.

Dans *La Nausée* (1938), Sartre met en scène Antoine Roquentin, qui découvre la contingence du monde et la solitude de l'homme libre. Simone de Beauvoir, dans *Le Deuxième Sexe* (1949), applique cette pensée à la condition féminine : la liberté doit être conquise contre les rôles imposés par la société. Ainsi, la littérature devient un espace d'expérimentation existentielle, un lieu où la pensée s'incarne dans la vie :

1. « L'existence précède l'essence. »²⁹
2. « L'homme est condamné à être libre ; condamné, parce qu'il ne s'est pas créé lui-même, et cependant libre, parce qu'une fois jeté dans le monde, il est responsable de tout ce qu'il fait. »³⁰

L'existentialisme a profondément marqué la pensée moderne : il refuse toute essence figée de l'homme et proclame la souveraineté de la liberté individuelle. Mais cette liberté n'est pas un confort : elle suppose une responsabilité éthique, un engagement dans le monde.

Ainsi, la littérature existentialiste n'est pas seulement un miroir de l'angoisse humaine, mais un appel à l'action, à la lucidité, et à la création de soi par soi-même.

Activité :

Texte :

« L'homme n'est rien d'autre que ce qu'il se fait. Tel est le premier principe de l'existentialisme. L'homme n'est donc rien d'autre que l'ensemble de ses actes, rien d'autre que sa vie. » Jean-Paul Sartre, *L'Existentialisme est un humanisme*. Paris : Nagel, 1946, p. 36.

Ce texte, extrait de la célèbre conférence donnée par Sartre en 1945, résume l'essence de la philosophie existentialiste : l'homme ne possède pas de nature fixe, il se définit par ses choix, par son engagement et par la responsabilité qu'il assume dans l'existence. Cette pensée, née dans le contexte tragique de l'après-guerre, renverse les conceptions traditionnelles de l'humanité : elle place l'homme seul face à sa liberté, sans repère divin ni vérité transcendante.

L'existentialisme devient ainsi une **éthique de l'action** : chaque décision forge notre être et engage l'humanité entière. Comme l'écrit Simone de Beauvoir, « vouloir être libre, c'est vouloir les autres libres » (*Pour une morale de l'ambiguïté*, Gallimard, 1947).

²⁹ Sartre, Jean-Paul. *L'Existentialisme est un humanisme*. Paris, Nagel, 1946, p. 28.

³⁰ Sartre, Jean-Paul. *L'Être et le Néant*. Paris, Gallimard, 1943, p. 555.

Questions :

1. **L'existentialisme affirme que l'homme est “condamné à être libre”** : cette liberté absolue est-elle une source d'émancipation ou de solitude ? Discutez à partir de votre expérience et du contexte historique dans lequel naît cette philosophie.
2. **Selon Sartre, “l'homme n'est rien d'autre que ce qu'il se fait”** : dans quelle mesure cette idée contredit-elle les conceptions religieuses, morales ou sociales de l'homme héritées du XIX^e siècle ?
3. **La littérature existentialiste met en scène des personnages en crise** : pensez-vous que la crise existentielle soit un passage nécessaire pour atteindre la lucidité et l'authenticité dans la vie moderne ?

8. Les colonies françaises

8.1. Les colonies françaises et leur contribution aux deux guerres mondiales

Les colonies françaises ont joué un rôle capital dans les deux guerres mondiales, tant sur le plan **militaire, économique** que **symbolique**. Pendant que la métropole subissait les combats et les occupations, les territoires d'Afrique, d'Asie et du Pacifique ont fourni des **hommes, des ressources** et un **soutien logistique** essentiels à la survie de la France.

Cependant, cette contribution s'est souvent faite dans l'ombre, sans reconnaissance équitable, soulevant des questions éthiques, politiques et mémoriales qui perdurent aujourd'hui.

8.2. La participation des colonies à la Première Guerre mondiale (1914-1918)

Dès le début du conflit, la France mobilise massivement dans son empire. Plus de **600 000 soldats coloniaux** sont recrutés pour combattre sur le front européen. Parmi eux, les **tirailleurs sénégalais**, venus d'Afrique de l'Ouest, symbolisent cette solidarité impériale forcée.

Outre les combattants, les colonies fournissent une main-d'œuvre considérable : travailleurs agricoles, porteurs, ouvriers d'arsenaux ou de chemins de fer. Les territoires coloniaux deviennent également des **réservoirs de matières premières** (caoutchouc, minéraux, denrées alimentaires) indispensables à l'effort de guerre.

« Ces hommes venus de loin, des rives du Sénégal, du Niger, de la Casamance ou du Tchad, ont versé leur sang sur les terres de France pour la liberté d'un pays qu'ils ne connaissaient pas. »³¹

Cette citation du général Mangin, qui fut un des principaux promoteurs du recrutement africain, illustre à la fois la reconnaissance et le **paternalisme colonial** qui imprégnait la pensée de l'époque : les soldats coloniaux étaient valorisés, mais rarement considérés comme des égaux.

8.2.1. La contribution des colonies à la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les colonies jouent un rôle encore plus déterminant. Après la défaite de 1940, les **territoires coloniaux deviennent le socle de la France libre**.

Le général de Gaulle lance son appel du **18 juin 1940** depuis Londres, mais c'est grâce à l'appui des territoires africains (notamment le **Tchad**, le **Cameroun**, le **Congo** et **l'Afrique Équatoriale Française**) qu'il peut asseoir son autorité face au régime de Vichy.

Les troupes coloniales participent activement à la **libération de la France** :

- Les **tirailleurs africains** dans la campagne d'Italie et la libération de la Provence (1944).
- Les **troupes du Maghreb** dans la bataille de Monte Cassino et la reconquête de la métropole.
- Les **Indochinois** dans les services logistiques, malgré la domination japonaise en Asie.

« La France n'est pas seule ! Elle peut faire bloc avec l'Empire français, qui est derrière elle. »³²

Cette phrase historique du général de Gaulle révèle combien **l'Empire colonial fut le socle de la survie nationale**. Sans le soutien militaire et économique des colonies, la France libre aurait eu du mal à exister face aux puissances de l'Axe.

³¹ Mangin, Charles. *La Force Noire*. Paris, Hachette, 1910, p. 25.

³² De Gaulle, Charles. *Appel du 18 juin 1940*, Londres, BBC, 18 juin 1940.

8.2.2. Les conséquences et la mémoire coloniale

Malgré leur contribution décisive, les anciens combattants coloniaux ont souvent été **oubliés ou marginalisés** après les guerres. Les promesses de reconnaissance et d'égalité n'ont pas été tenues. Les pensions versées aux soldats indigènes étaient largement inférieures à celles des soldats métropolitains, ce qui provoqua une profonde injustice symbolique.

À partir des années 1990, la mémoire de ces combattants commence à être réhabilitée. Des films, des ouvrages et des commémorations leur rendent hommage, notamment *Indigènes* de Rachid Bouchareb (2006), qui permit une revalorisation partielle des pensions. La contribution coloniale pose aujourd'hui un **enjeu de mémoire collective et de justice historique** : comment reconnaître ces sacrifices dans le récit national français sans occulter les rapports de domination qui les ont accompagnés ?

Les colonies françaises ont constitué une **seconde France**, indispensable aux deux guerres mondiales. Leur engagement, souvent contraint mais toujours décisif, interroge la nature même du lien colonial : solidarité ou exploitation ?

Réfléchir à leur rôle, c'est repenser la place de l'empire dans l'histoire nationale et redonner voix à ceux qui ont combattu pour une liberté dont ils furent longtemps exclus.

Activité :

Texte : « Ces hommes venus de loin, des rives du Sénégal, du Niger, de la Casamance ou du Tchad, ont versé leur sang sur les terres de France pour la liberté d'un pays qu'ils ne connaissaient pas. » Général Charles Mangin, *La Force noire*, Paris, Hachette, 1910.

Ce passage, tiré de l'ouvrage du général Mangin, met en lumière la participation des troupes africaines lors de la Première Guerre mondiale. Cependant, il illustre également la contradiction fondamentale du discours colonial : derrière la reconnaissance du sacrifice se cache une vision paternaliste, où les soldats indigènes sont remerciés sans jamais être pleinement intégrés à la nation pour laquelle ils ont combattu. La mémoire de ces soldats, longtemps marginalisée, ne retrouve une place dans la conscience collective qu'à la fin du XX^e siècle, à travers des œuvres cinématographiques ou des politiques de reconnaissance tardives.

Questions:

1. La reconnaissance et l'injustice :

Dans quelle mesure la citation du général Mangin révèle-t-elle à la fois la gratitude et la hiérarchie implicite du système colonial français ?

(Pensez à la dimension idéologique du "paternalisme" colonial et à la question de l'égalité républicaine.)

2. Mémoire et oubli :

Pourquoi la mémoire des soldats coloniaux a-t-elle été occultée pendant plusieurs décennies, et que cela révèle-t-il sur la construction du récit national français après 1945 ?

(Vous pouvez mobiliser les notions de "mémoire collective", de "justice symbolique" et de "reconnaissance historique".)

3. Colonialisme et humanisme :

Peut-on considérer que la participation forcée des colonies aux deux guerres mondiales contredit les idéaux humanistes et universalistes de la République française ?

(Réfléchissez aux paradoxes entre les valeurs de liberté, d'égalité et la réalité coloniale.)

9. La littérature coloniale

La littérature coloniale désigne l'ensemble des œuvres produites pendant la période de domination européenne sur les territoires d'Afrique, d'Asie et d'Amérique. Elle fut à la fois un instrument idéologique et un espace de tension entre fascination et justification. Le discours littéraire colonial a accompagné et souvent légitimé la conquête, en présentant l'entreprise impériale comme une mission civilisatrice.

9.1. Un discours d'expansion et de domination

Les récits de voyage, les romans d'aventure et les chroniques exotiques, comme ceux de Pierre Loti ou d'André Gide, construisent une image de l'Autre empreinte de hiérarchie et

de condescendance. Selon Edward Said, « *L'Orient a presque toujours été le lieu d'un spectacle, une scène sur laquelle l'Occident déployait ses fantasmes* »³³

Cette littérature participe ainsi à la fabrication d'un imaginaire colonial où l'Europe s'arroge le droit de nommer, de représenter et de posséder.

9.2. Entre exotisme et propagande

L'exotisme, souvent perçu comme une ouverture au monde, cache en réalité une appropriation culturelle et politique. Claude Liauzu note que « *le roman colonial fut le prolongement de la conquête, un outil de justification morale de la domination* »³⁴ Ces textes servaient à rassurer la métropole sur la légitimité de son empire, tout en offrant au lecteur européen une échappée dans des paysages magnifiés et soumis.

9.3. Vers une lecture critique

Aujourd'hui, la littérature coloniale se lit à la lumière des études postcoloniales, qui révèlent ses mécanismes d'idéologisation et de déshumanisation. Elle constitue un document précieux pour comprendre comment la culture européenne a façonné sa propre supériorité en construisant l'altérité. L'analyse de ces textes permet aussi d'ouvrir un dialogue avec les littératures de résistance et d'émancipation, qui, plus tard, inverseront les voix et les regards.

Activité :

Texte :

« Il faut dire la vérité : les colonisations modernes ont été faites par des aventuriers, des commerçants et des soldats. Mais derrière eux, il y avait une idée. L'idée que la race blanche, investie d'un certain capital de force, de science et de civilisation, avait le devoir d'apporter à d'autres peuples la lumière qu'elle possédait. Cette idée, généreuse en apparence, a souvent servi à justifier les pires violences. »³⁵

³³ Edward W. Said, *Orientalism* (Vintage Books, 1979), p. 63.

³⁴ Claude Liauzu, *L'Empire colonial et ses images* (Le Monde Éditions, 1993), p. 112.

³⁵ Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Paris : Présence Africaine, 1955, p. 17.

Contexte :

Ce texte de **Césaire**, figure majeure du mouvement de la **Négritude**, dénonce la duplicité morale du projet colonial européen. En apparence humaniste, la colonisation repose en réalité sur une idéologie de hiérarchie raciale et sur la domination économique et culturelle des peuples colonisés. L'auteur y met en lumière la contradiction entre le discours civilisateur et la pratique de la barbarie impériale.

Questions :

1. Légitimation morale et violence réelle :

En quoi l'idée d'« apporter la lumière » aux peuples colonisés illustre-t-elle une contradiction fondamentale entre discours humaniste et entreprise de domination ?

2. Le masque du progrès :

Selon vous, comment la littérature coloniale a-t-elle contribué à construire une image valorisante de l'Empire tout en dissimulant ses réalités oppressives ?

3. Mémoire et relecture critique :

Pourquoi est-il essentiel aujourd'hui de relire la littérature coloniale à travers le prisme des études postcoloniales et de la décolonisation des savoirs ?

10. Le déclin de l'empire et la décolonisation

10.1. La fin d'un monde impérial

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France, affaiblie par les destructions matérielles et morales du conflit, voit vaciller l'édifice de son empire colonial. Ce dernier, qui s'étendait sur quatre continents et rassemblait plus de 100 millions d'habitants, devient de plus en plus difficile à maintenir dans un monde dominé par l'idée d'émancipation nationale.

La montée du **droit des peuples à disposer d'eux-mêmes**, promue par la **Charte des Nations Unies** (1945), rend obsolète le discours de la « mission civilisatrice ». De plus, les guerres d'indépendance, de l'Indochine à l'Algérie, exposent les contradictions morales d'une République qui prêche la liberté tout en maintenant des peuples sous tutelle.

Selon l'historien Marc Ferro, « le colonialisme a cessé d'être une force de progrès pour devenir un système d'oppression incompatible avec les valeurs de la modernité »³⁶. Cette observation traduit bien l'essoufflement idéologique d'un empire qui, de mission universelle, se transforme en fardeau historique.

10.2. Les causes profondes du déclin impérial

10.2.1. L'épuisement économique et militaire

La France sort exsangue de la guerre : la reconstruction intérieure devient la priorité. Entretenir des possessions lointaines, coûteuses et instables, représente un poids économique insupportable. Les guerres d'Indochine (1946-1954) et d'Algérie (1954-1962) en témoignent : elles mobilisent des centaines de milliers d'hommes et engloutissent des sommes colossales sans perspective de victoire durable.

10.2.2. L'éveil des nationalismes

Les peuples colonisés, instruits dans les écoles françaises, se réapproprient les valeurs mêmes de la République / liberté, égalité, fraternité, pour revendiquer leur indépendance. Comme le souligne Aimé Césaire dans son *Discours sur le colonialisme* (1950) :

« Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde. »³⁷ Cette phrase marque une rupture : l'universalisme français, qui se voulait émancipateur, devient contradictoire avec la domination coloniale.

10.2.3. Le contexte international

Après 1945, deux superpuissances, les États-Unis et l'URSS, promeuvent chacune à leur manière la fin du colonialisme. Washington défend la liberté des peuples au nom du libéralisme, tandis que Moscou soutient les luttes anti-impérialistes au nom du socialisme. La France, isolée, se trouve placée en porte-à-faux entre ses ambitions de puissance et les nouvelles valeurs mondiales.

³⁶ Ferro, Marc. *Le colonisateur et le colonisé*. Paris, Gallimard, 2003.

³⁷ Césaire, Aimé. *Discours sur le colonialisme*. Paris, Présence Africaine, 1950.

10.3. Les grandes étapes de la décolonisation française

10.3.1. L'Asie et le tournant de l'Indochine

La défaite de Diên Biên Phu en 1954 marque la fin de la présence française en Asie. Elle symbolise la chute d'un empire jadis triomphant et annonce le délitement général du système colonial.

10.3.2. L'Afrique du Nord et la guerre d'Algérie

L'Algérie, considérée non comme une colonie mais comme un territoire français, devient le théâtre d'un conflit sanglant qui bouleverse la IV^e République et conduit au retour du général de Gaulle en 1958. Les **Accords d'Évian (1962)** consacrent l'indépendance de l'Algérie, scellant la fin du rêve impérial.

10.3.3. L'Afrique subsaharienne et la décolonisation pacifique

Sous l'impulsion du général de Gaulle, la **Communauté française** (1958) prépare les indépendances pacifiées d'Afrique noire. L'année 1960, appelée « *année des Indépendances* », voit naître 14 nouveaux États africains.

10.4. Héritages et mémoire post-coloniale

Le déclin de l'empire ne marque pas la fin des relations franco-coloniales. Au contraire, il inaugure une nouvelle ère : celle de la **Françafrique**, où les liens économiques, militaires et culturels perdurent sous des formes néocoloniales.

La mémoire coloniale reste un champ de tension dans la société française contemporaine : faut-il commémorer, condamner ou comprendre ? Le débat révèle une France divisée entre le regret de sa grandeur passée et la nécessité morale de reconnaître les injustices coloniales.

L'historien Benjamin Stora note :

« La décolonisation n'a pas seulement été un processus politique ; elle a été un séisme identitaire pour la France elle-même. »³⁸

³⁸ Stora, Benjamin. *La Gangrène et l'oubli : La mémoire de la guerre d'Algérie*. Paris, La Découverte, 1991.

Cette remarque illustre combien la perte de l'empire a redéfini la conscience nationale, transformant la France en une puissance désormais fondée sur la coopération et non sur la domination.

10.5. Du déclin à la refondation

Le déclin de l'empire colonial français n'est pas seulement un épisode de désagrégation territoriale ; c'est une transformation profonde du rapport entre la France et le monde. Ce passage d'un modèle impérial à un modèle partenarial interroge la notion même d'universalisme français. La décolonisation, douloureuse mais nécessaire, a obligé la France à redéfinir sa place dans l'histoire mondiale et à se confronter à son passé. Ainsi, le déclin de l'empire a permis l'émergence d'une autre idée de la puissance : non plus conquérante, mais dialogique et humaniste.

Activité :

Texte :

« Ce qu'il faut dire, c'est que le colonialisme, dès qu'il a cessé de se cacher derrière des justifications humanitaires, a révélé son vrai visage : celui d'une entreprise de domination et de pillage. Une nation qui colonise, c'est une civilisation qui justifie moralement la force, la contrainte, la domination, et la violence ; c'est une civilisation malade. »

Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*. Paris : Présence Africaine, 1950, p. 13.

Contexte du texte

Dans ce passage célèbre, **Aimé Césaire**, écrivain et homme politique martiniquais, dénonce la contradiction morale du colonialisme européen. En se présentant comme une mission civilisatrice, l'Europe a masqué les logiques économiques et raciales de l'exploitation impériale.

Le *Discours sur le colonialisme* (1950) marque une rupture intellectuelle majeure : il retourne les valeurs humanistes de l'Occident contre lui-même, montrant que la colonisation a préparé les violences du XX^e siècle y compris le fascisme. Césaire y expose l'idée que la **décolonisation n'est pas seulement un processus politique**, mais aussi une libération morale et intellectuelle de l'humanité tout entière.

Questions :

La légitimité morale du colonialisme :

À la lumière du texte de Césaire, comment peut-on interpréter la contradiction entre la prétention humaniste de la colonisation et la réalité de la domination impériale ?
→ (Pensez à relier cette idée à la notion de « civilisation malade » évoquée dans le texte.)

1. Les effets de la colonisation sur l'Europe elle-même :

Selon Césaire, la colonisation a « déshumanisé » le colonisateur autant que le colonisé. En quoi cette idée bouleverse-t-elle l'image traditionnelle de l'Europe comme modèle moral et culturel ?

2. La décolonisation comme renaissance :

Peut-on dire que la décolonisation représente une renaissance universelle, non seulement pour les peuples libérés, mais aussi pour l'humanité tout entière ?
→ (Appuyez-vous sur les idées d'humanisme et de justice historique.)

11. L'Aperçu historique des résistances à l'impérialisme français : Indochine, Haïti, Algérie, Afrique subsaharienne, Vietnam et les guerres d'indépendance

L'expansion coloniale française, amorcée au XIX^e siècle, s'est accompagnée d'une idéologie de domination culturelle, économique et politique que la France justifiait au nom de sa « mission civilisatrice ». Cependant, cette entreprise suscita dès ses débuts de multiples formes de résistance, tant intellectuelles que populaires. Ces résistances, qu'elles soient armées ou culturelles, ont forgé les bases d'une conscience anticoloniale mondiale et marqué durablement les relations entre l'Europe et le monde colonisé.

11.1. Les origines des résistances : entre soulèvements et refus de l'assimilation

Les premières résistances à l'impérialisme français émergent souvent en réaction directe à la dépossession, à la contrainte économique et à l'humiliation culturelle imposées par le colonisateur. En Haïti, par exemple, la révolution menée par Toussaint Louverture (1791-1804) fut la première insurrection d'esclaves victorieuse, ouvrant la voie à l'indépendance d'un peuple noir. Elle constitue un événement fondateur dans l'histoire universelle des luttes contre l'oppression.

Frantz Fanon rappelle avec lucidité que la colonisation ne fut pas seulement une entreprise économique, mais surtout un processus de déshumanisation systématique :

« Colonialism is not satisfied merely with holding a people in its grip and emptying the native's brain of all form and content. By a kind of perverted logic, it turns to the past of the oppressed people, and distorts, disfigures and destroys it »³⁹ Cette « perversion logique » souligne combien la résistance fut aussi une tentative de reconquête identitaire et symbolique.

11.2. Les résistances en Asie : l'exemple de l'Indochine et du Vietnam

En Indochine, l'impérialisme français imposa une domination économique (exploitation du riz et du caoutchouc) et politique étroitement liée à la mission civilisatrice. Cependant, dès les années 1930, des mouvements de libération nationale virent le jour. Le Viêt Minh, dirigé par Hô Chi Minh, symbolisa la lutte pour l'indépendance, d'abord contre la France, puis contre les États-Unis.

La guerre d'Indochine (1946-1954) fut ainsi le théâtre d'une double résistance : anticoloniale et anti-impérialiste. La bataille de Diên Biên Phu, en 1954, marque une défaite décisive pour la France et annonce le déclin de son empire asiatique.

Albert Camus, dans un article de *Combat* (1946), exprimait déjà son désarroi face à la persistance des violences coloniales :

« La colonisation a perdu son âme le jour où elle a cessé d'être une mission pour devenir un système d'exploitation »⁴⁰ Cette réflexion témoigne du conflit moral interne à la France elle-même face à son héritage colonial.

11.3. L'Afrique du Nord et subsaharienne : entre insurrections et guerres d'indépendance

En Afrique du Nord, la résistance prit une forme prolongée et multiforme. En Algérie, la colonisation de peuplement imposée dès 1830 provoqua de violentes révoltes : celles d'Abd el-Kader (1832-1847), des Kabyles (1871), puis la guerre d'indépendance (1954-1962). Cette dernière symbolisa la lutte la plus longue et la plus sanglante contre la

³⁹ Fanon, Frantz. *The Wretched of the Earth*. Grove Press, 1963.

⁴⁰ Camus, Albert. "La colonisation a perdu son âme le jour où elle a cessé d'être une mission pour devenir un système d'exploitation." *Combat*, 8 mars 1946.

domination française, portée par le FLN et justifiée au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Dans l'Afrique subsaharienne, la résistance se manifesta à travers des mouvements d'émancipation pacifiques ou nationalistes : le RDA de Félix Houphouët-Boigny, les mobilisations au Sénégal ou au Cameroun, et la pensée de figures intellectuelles comme Léopold Sédar Senghor et Aimé Césaire. Ces derniers articulèrent une résistance poétique et philosophique à la domination culturelle occidentale, donnant naissance à la **Négritude**, mouvement qui affirma la dignité et l'universalité des valeurs africaines.

11.4. Une solidarité mondiale et la fin de l'empire

Les résistances locales s'inscrivirent progressivement dans un cadre mondial. Après la Seconde Guerre mondiale, le discours des droits de l'homme et la montée des idéologies anticolonialistes – relayées par les Nations Unies – accélérèrent les mouvements d'indépendance.

L'universalisation des luttes, du Vietnam à l'Algérie, de Madagascar au Cameroun, révéla la convergence des peuples colonisés face à l'impérialisme. La décolonisation, entre 1945 et 1962, transforma profondément la géopolitique mondiale et remit en question les fondements moraux de la domination européenne.

Les résistances à l'impérialisme français, qu'elles soient armées, culturelles ou intellectuelles, représentent un long processus d'affirmation identitaire et politique. Elles ont conduit à la fin des empires coloniaux et à la reconfiguration des rapports Nord-Sud. Ces luttes, de Haïti à Hanoï, de Constantine à Dakar, témoignent d'une quête universelle : celle de la dignité humaine et de la liberté.

Activité :

Texte :

« Chaque génération doit, dans une relative opacité, découvrir sa mission, la remplir ou la trahir. [...] Pour le tiers monde, cesser de ramer dans le sillage de l'Europe, c'est, d'abord, ne plus se laisser enfermer dans le jeu délirant de la compétition européenne. C'est refuser de reprendre à son compte un programme de déshumanisation. »

Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, 1961. (Fanon, Frantz. *Les Damnés de la terre*. Paris: Maspero, 1961.)

Contexte :

Dans *Les Damnés de la terre*, Frantz Fanon — psychiatre et penseur martiniquais — analyse la violence structurelle de la colonisation et la nécessité pour les peuples colonisés de se réapproprier leur humanité. Écrit à la veille de la fin de la guerre d'Algérie, cet ouvrage fondateur du tiers-mondisme met en lumière la portée universelle des luttes anticoloniales.

Questions :

1. Humanisme et déshumanisation :

Fanon parle de « déshumanisation » du colonisé. En quoi cette idée remet-elle en question les valeurs humanistes proclamées par l'Europe des Lumières et de la Révolution française ?

2. Violence et légitimité :

Selon Fanon, la violence peut être à la fois destructrice et libératrice. Dans quelle mesure la résistance armée (comme en Algérie ou au Vietnam) peut-elle être interprétée comme un acte de reconquête de la dignité humaine ?

3. Décolonisation de l'esprit :

Fanon invite le tiers monde à « ne plus ramer dans le sillage de l'Europe ». Que signifie cette injonction pour les nations décolonisées sur le plan culturel, identitaire et intellectuel ? Peut-on parler aujourd'hui d'une réelle décolonisation des esprits ?

Bibliographie

- **Anderson, Benedict.** *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Revised Edition, Verso Books, 2006.
- **Balzac, Honoré de.** *La Comédie humaine*. (référence contextuelle littéraire)
- **Baudelaire, Charles.** *Les Fleurs du mal*. (mention de la modernité, citation)
- **Beauvoir, Simone de.** *Le Deuxième Sexe*. 1949. (mention)
- **Breton, André.** *Manifeste du surréalisme*. (référence via Gallica)
- **Camus, Albert.** *Le Mythe de Sisyphe*. 1942.
- **Césaire, Aimé.** *Discours sur le colonialisme*. Paris : Présence Africaine, 1950.
- **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen**, 1789.
- **De Gaulle, Charles.** *Appel du 18 juin 1940*, BBC Londres.
- **De Gouges, Olympe.** *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*. Paris, 1791.
- **Ferry, Jules.** *Discours sur la politique coloniale*, 28 juillet 1885 (Gallica).
- **Ferro, Marc.** *Le colonisateur et le colonisé*. Paris, Gallimard, 2003.
- **Grégoire, Abbé.** Écrits révolutionnaires (mention contextuelle).
- **Hugo, Victor.** *Les Misérables*. Paris, Hetzel, 1862.
- **INA – Institut National de l'Audiovisuel.** Archives radiophoniques du discours de Pétain du 30 octobre 1940.
- **Ionesco, Eugène.** Oeuvres dramaturgiques (mention contextuelle).
- **Léopold II.** *Discours d'ouverture de la Conférence géographique de Bruxelles*, 12 septembre 1876. (Archives du Royaume de Belgique)
- **Lumumba, Patrice.** *Discours d'indépendance*, 30 juin 1960. (Archives du Parlement du Congo)

- **Marx, Karl.** *Le Capital.* (mention idéologique du texte)
- **Pétain, Philippe.** *Discours radiodiffusé*, 30 octobre 1940.
- **Rousseau, Jean-Jacques.** *Du contrat social.* Paris, Garnier-Flammarion, 1966.
- **Sartre, Jean-Paul.** *La Nausée*, 1938 ; citations philosophiques.
- **Said, Edward.** *L'Orientalisme.* Calmann-Lévy (trad.), 1998.
- **Stengers, Jean.** *Léopold II et le Congo : Mythes et réalités.* Éditions Racine, 1989.
- **Stora, Benjamin.** *La Gangrène et l'oubli : La mémoire de la guerre d'Algérie.* Paris, La Découverte, 1991.
- **Thys, Albert.** Archives du Ministère des Colonies, Bruxelles, 1922.
- **Toussaint Louverture.** Correspondances révolutionnaires (mention historique)
- **Zola, Émile.** *Germinal.* Paris, Charpentier, 1885.

Sitographie

- **Gallica** – **Bibliothèque nationale de France**
<https://gallica.bnf.fr>
(Discours, archives historiques, notamment Ferry et Breton)
- <https://www.ina.fr>
(Discours de Pétain, archives audiovisuelles)
- **Legifrance**
<https://www.legifrance.gouv.fr>
(Déclaration des Droits de l'Homme et de la Femme de 1793 / textes juridiques)
- **OpenEdition** (journals) / books / cairn)
<https://www.openedition.org>
(Articles académiques sur la colonisation)

Annexes



La prise de la bastille



Le serment du jeu de paume



Louis 16



Le tiers état



Le château de Versailles

Quiz 01 :

1. En 1789, la France connaît une crise majeure. Selon vous, cette crise était surtout :

- a) Économique et sociale
- b) Linguistique et culturelle
- c) Scientifique et artistique

2. Qui représentait le *tiers état* dans la société française d'Ancien Régime ?

- a) La noblesse
- b) Le clergé
- c) Le peuple

3. Quelle idée issue des Lumières a le plus influencé les événements de 1789 ?

- a) La foi religieuse
- b) La liberté et l'égalité
- c) La conquête militaire

4. Pourquoi la prise de la Bastille (14 juillet 1789) est-elle restée un symbole fort ?

- a) C'était un acte de guerre étrangère
- b) C'était un symbole de la fin de la monarchie absolue
- c) C'était une fête populaire organisée par le roi

5. Quelle transformation politique majeure marque la période 1789–1815 ?

- a) Le passage du royaume à la république puis à l'empire
- b) La fin du christianisme en France
- c) Le retour à la monarchie absolue

6. Parmi les réformes suivantes, laquelle a été instaurée sous Napoléon Bonaparte ?

- a) La création du Code civil
- b) L'abolition de la Déclaration des Droits de l'Homme
- c) L'interdiction de l'éducation publique

7. En 1815, la défaite de Napoléon à Waterloo entraîne :

- a) La fin de l'Empire français
- b) Le début de la Révolution industrielle
- c) L'expansion coloniale française

Quiz 02 :

1. Un texte proclame que « tous les hommes sont égaux », mais certaines catégories en sont exclues. Selon vous, cette contradiction vient-elle :

- a) d'une hypocrisie politique ?
- b) d'une limite historique des mentalités ?
- c) d'une définition restreinte de l'humain ?

2. Peut-on vraiment parler d'universalité quand une idée est pensée à partir d'un seul lieu, d'une seule culture, d'une seule expérience ? Qu'est-ce qu'un « universel situé » ?

- a) Une idée universelle adaptée à toutes les cultures sans distinction.
- b) Un universel qui reconnaît sa propre origine culturelle et ses limites.
- c) Une vérité absolue valable partout et pour tous les temps.

3. Si la liberté est un droit naturel, pourquoi faut-il toujours la conquérir ? Quelle tension philosophique cette idée révèle-t-elle entre nature et culture ?

- a) La liberté est naturelle mais la société la déforme.
- b) La liberté n'existe que si la société la reconnaît.
- c) La liberté est un instinct animal qu'il faut dompter par la culture.

4. Imaginez une Déclaration des droits écrite aujourd'hui par une femme, un colonisé ou un travailleur pauvre du XVIII^e siècle. Quelle phrase, selon vous, y figurerait en priorité ?

- a) « Nul ne doit être libre tant que d'autres sont asservis. »
- b) « L'égalité se mesure au bonheur des plus puissants. »
- c) « Le droit à la parole est le seul véritable privilège. »

5. L'idée de « raison universelle » a servi à libérer l'homme du dogme, mais aussi à hiérarchiser les êtres humains. Comment une même idée peut-elle être à la fois émancipatrice et excluante ?

- a) Parce qu'elle libère les uns en excluant ceux qui ne partagent pas ses critères.
- b) Parce qu'elle est neutre et sans conséquences sociales.
- c) Parce qu'elle repose uniquement sur la foi religieuse.

6. Peut-on défendre l'idée d'un progrès moral de l'humanité sans tomber dans une forme d'ethnocentrisme ? Argumentez brièvement (choisissez la thèse la plus juste) :

- a) Oui, si l'on reconnaît que chaque culture définit son propre progrès.
- b) Non, car toute idée de progrès suppose une hiérarchie entre civilisations.
- c) Oui, mais seulement si une culture impose ses valeurs aux autres.

7. Aujourd'hui, les droits humains se veulent universels. Quel est le plus grand défi pour qu'ils le deviennent réellement ?

- a) La domination économique mondiale.
- b) Le manque de volonté politique.
- c) L'incapacité à reconnaître la diversité culturelle.

Quiz 03 :

1. Quand le travail cesse-t-il d'être un moyen de vivre pour devenir une manière d'exister ?

- A. Lorsque l'on y trouve du plaisir.
B. Lorsque la société le transforme en devoir moral.
C. Lorsque la machine en fixe le rythme.
D. Lorsque l'homme s'y oublie lui-même.

2. Une invention technique peut-elle être neutre ?

- A. Oui, car seule l'intention de celui qui l'utilise importe.
B. Non, car toute invention change la société, même sans le vouloir.
C. Oui, tant qu'elle reste entre les mains des savants.
D. Non, car toute technique porte déjà une idée du monde.

3. Qu'est-ce qui rend un progrès "humain" ?

- A. Sa capacité à enrichir la majorité.
B. Son respect de la dignité humaine.
C. Son efficacité économique.
D. Son aptitude à remplacer l'homme par la machine.

4. Quand la ville s'agrandit, que devient l'homme ?

- A. Un citoyen plus libre.
B. Un rouage parmi d'autres.
C. Un rêveur noyé dans la foule.
D. Un être qui doit réinventer sa place.

5. L'effort collectif peut-il exister sans conscience commune ?

- A. Oui, si chacun agit pour soi mais dans la même direction.
B. Non, car sans idée partagée, il n'y a que de la survie, pas du progrès.
C. Oui, si une autorité impose la discipline.
D. Non, car le collectif suppose une foi commune en quelque chose.

6. Que perd-on quand tout devient mécanique ?

- A. Le geste.
B. Le sens.
C. Le rêve.
D. Peut-être l'humanité.

7. Entre richesse et justice, quelle révolution choisirait un peuple ?

- A. Celle qui promet le confort.
B. Celle qui promet la dignité.
C. Celle qui promet la sécurité.
D. Celle qui promet la liberté.

Quiz 04 :

1. Peut-on appartenir à une communauté sans la choisir ?

- A. Oui, car on naît toujours quelque part. B. Non, car appartenir suppose une adhésion consciente.
C. Oui, tant qu'on en partage les coutumes. D. Non, car la liberté commence par le choix d'appartenance.

2. Qu'est-ce qui unit véritablement un peuple ?

- A. Le sang. B. Une histoire commune. C. Des valeurs partagées. D. La peur de l'étranger.

3. La liberté d'un individu peut-elle exister sans la loi ?

- A. Oui, la liberté est naturelle. B. Non, car sans loi il n'y a que la force.
C. Oui, si chacun suit sa conscience. D. Non, car la loi est le pacte qui rend la liberté possible pour tous.

4. Être citoyen, est-ce seulement avoir des droits ?

- A. Oui, c'est la marque de l'égalité. B. Non, c'est aussi avoir des devoirs envers la collectivité.
C. Oui, car les devoirs sont secondaires. D. Non, c'est participer activement à la vie commune.

5. L'école forme-t-elle des esprits libres ou des esprits semblables ?

- A. Des esprits libres, par la raison. B. Des esprits semblables, par la discipline.
C. Les deux : elle unit pour mieux libérer. D. Ni l'un ni l'autre : tout dépend de l'usage du savoir.

6. Une nation peut-elle être universelle ?

- A. Oui, si elle fonde son existence sur des valeurs humaines communes.
B. Non, car toute nation est particulière.
C. Oui, si elle se reconnaît dans la raison et la justice.
D. Non, car l'universel efface les différences.

7. Dans un monde de diversité, qu'est-ce qui doit primer ?

- A. L'unité absolue. B. Le respect des différences.
C. L'équilibre entre unité et diversité. D. La domination du plus fort.

Quiz 05 :

1. Selon vous, qu'est-ce qui lie le plus les individus au sein d'une nation ?

- A) Leur langue commune
- B) Leurs souvenirs partagés
- C) Leur climat
- D) Leurs loisirs

2. Lorsqu'on parle d'"identité nationale", à quoi cela fait-il le plus souvent référence ?

- A) Aux caractéristiques physiques des citoyens
- B) Aux valeurs et histoires partagées
- C) À l'ensemble des lois et règlements
- D) Aux symboles comme les drapeaux et les hymnes

3. Pourquoi est-il important pour une société de connaître son histoire ?

- A) Pour se souvenir des leçons apprises et des erreurs du passé
- B) Pour rendre hommage aux figures historiques célèbres
- C) Pour rivaliser avec d'autres nations
- D) Pour préserver les anciennes traditions sans changement

4. Que signifie "vivre ensemble" dans le cadre d'une nation ?

- A) Partager exactement les mêmes opinions politiques
- B) Suivre les mêmes règles et respecter les valeurs de la société
- C) Parler uniquement la langue nationale
- D) Éviter tout contact avec des étrangers

5. Lorsqu'une nation est composée de groupes aux cultures très différentes, comment peut-elle maintenir son unité ?

- A) En forçant tout le monde à adopter une seule culture
- B) En valorisant les différences et en promouvant des valeurs communes
- C) En limitant les échanges entre les groupes
- D) En évitant toute diversité culturelle

6. Selon vous, qu'est-ce qui aide le plus une personne à se sentir membre d'une nouvelle communauté ?

- A) Apprendre la langue locale
- B) S'adapter aux habitudes alimentaires locales
- C) Partager des expériences avec d'autres membres de la communauté
- D) Regarder des émissions de télévision locales

7. Si un pays doit "oublier" certains événements historiques pour avancer, que pourrait-il chercher à accomplir ?

- A) Éviter de répéter ses erreurs
- B) Ignorer son passé pour se concentrer sur l'avenir
- C) Diminuer les tensions entre groupes en conflit
- D) Supprimer toute référence à son histoire dans l'éducation

Quiz 06 :

1. **Quel concept idéologique justifiait la prétendue supériorité des nations européennes sur les peuples colonisés ?**
 - a) L'universalisme
 - b) Le darwinisme social**
 - c) Le nationalisme
 - d) L'humanisme
 2. **Quel rôle la "mission civilisatrice" jouait-elle dans le discours colonial ?**
 - a) Elle légitimait les conquêtes en prônant l'apport de la modernité et des droits de l'homme.**
 - b) Elle cherchait à préserver les cultures locales.
 - c) Elle encourageait les nations coloniales à adopter les traditions des colonies.
 - d) Elle visait principalement à instaurer des gouvernements autonomes.
 3. **Quel lien peut-on établir entre les Lumières et l'idéologie coloniale du XIXe siècle ?**
 - a) Les Lumières prônaient l'égalité universelle, ce qui s'opposait à la colonisation.
 - b) Les Lumières ont inspiré l'idée que les Européens avaient un devoir de "civilisation".**
 - c) Les Lumières justifiaient la conquête par l'industrialisation.
 - d) Les Lumières encourageaient les peuples colonisés à résister.
 4. **Quel grand principe républicain a été souvent contourné pour justifier la domination coloniale ?**
 - a) Liberté
 - b) Égalité**
 - c) Fraternité
 - d) Laïcité
 5. **Quelle était la principale critique idéologique des opposants à la colonisation en France ?**
 - a) La colonisation nuisait au développement économique de la métropole.
 - b) La colonisation contredisait les valeurs démocratiques et humanistes.**
 - c) La colonisation était trop coûteuse pour l'État.
 - d) La colonisation risquait de dégrader l'image de la France à l'étranger.
 6. **Quelle notion était au cœur du discours de Jules Ferry sur la colonisation ?**
 - a) La liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes
 - b) La supériorité des races dites "civilisées"**
 - c) L'égalité des droits entre colonisateurs et colonisés
 - d) La fraternité entre nations
 7. **Comment la colonisation modifiait-elle la perception des valeurs républicaines en métropole ?**
 - a) En renforçant leur universalité.
 - b) En les adaptant selon les populations locales.
 - c) En les réservant aux citoyens européens uniquement.**
 - d) En supprimant toute forme de discrimination.

Quiz 07 :

1. Quel mot associeriez-vous le plus naturellement à l'idée de "domination culturelle"?

- a) Influence - b) Imposition - c) Partage - d) Assimilation

2. Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être un moyen de contrôler une population sans recourir à la force physique ?

- a) La langue - b) L'éducation - c) Les médias - d) La géographie

3. Si vous deviez introduire une langue dans une région qui ne la parle pas, quel en serait l'objectif principal selon vous ?

- a) Faciliter les échanges commerciaux
- b) Uniformiser les pratiques culturelles
- c) Renforcer une domination politique
- d) Permettre un meilleur accès à la culture mondiale

4. Quelle est votre première réaction lorsque vous entendez le terme "civilisation" utilisé pour décrire un groupe de personnes ?

- a) Cela évoque la richesse culturelle
- b) Cela implique une hiérarchie entre groupes humains
- c) Cela reflète des progrès technologiques ou sociaux
- d) Cela me semble neutre ou descriptif

5. Imaginez une rencontre entre deux cultures très différentes. Quelles en pourraient être les conséquences principales ?

- a) Un enrichissement mutuel
- b) Des conflits d'identité
- c) Une domination de l'une sur l'autre
- d) Une disparition des traditions locales

6. Selon vous, quels sont les éléments les plus importants pour qu'une culture soit préservée ?

- a) La langue
- b) L'art et les traditions
- c) Les institutions éducatives
- d) La religion

7. Lorsque l'on parle de colonisation, quel mot vous semble le plus pertinent pour en discuter ?

- a) Commerce
- b) Conquête
- c) Migration
- d) Progrès

Quiz 08:

Question 1 : Au XIXe siècle, quel rôle les puissances coloniales attribuaient-elles à leur propre civilisation dans leur expansion ?

- A) Protéger les cultures locales menacées
- B) Exporter leur modèle comme une norme universelle
- C) Apprendre des pratiques culturelles indigènes
- D) Rechercher des échanges commerciaux équitables

Question 2 : Comment le terme « civiliser » était-il perçu dans le contexte des entreprises coloniales ?

- A) Une manière de coopérer entre nations égales
- B) Une imposition de valeurs jugées supérieures
- C) Une reconnaissance mutuelle des cultures
- D) Une tentative de préserver les traditions locales

Question 3 : Pourquoi les territoires d'Afrique du Nord, comme l'Algérie, ont-ils été des cibles privilégiées de la colonisation européenne ?

- A) Leur isolement géographique par rapport à l'Europe
- B) Leur richesse en ressources naturelles et leur position stratégique
- C) Leur forte influence culturelle en Europe
- D) Leur demande d'assistance européenne pour le développement

Question 4 : Quelle était la principale justification morale avancée pour les conquêtes coloniales au XIXe siècle ?

- A) Protéger les populations locales des menaces étrangères
- B) Apporter éducation, progrès et foi religieuse
- C) Favoriser un échange culturel entre l'Europe et les colonies
- D) Défendre l'autonomie des nations indigènes

Question 5 : Quelles conséquences culturelles immédiates la colonisation pouvait-elle avoir sur les populations locales ?

- A) Une revitalisation de leurs traditions ancestrales
- B) Une destruction partielle ou totale des pratiques et savoirs indigènes
- C) Une reconnaissance internationale de leur patrimoine
- D) Une fusion égalitaire des cultures coloniales et locales

Question 6 : Comment expliquez-vous le contraste entre les discours humanistes des colonisateurs et leurs pratiques sur le terrain ?

- A) Les moyens limités des colonisateurs empêchaient de tenir leurs promesses
- B) Les discours humanistes servaient principalement à légitimer des entreprises d'exploitation économique et politique
- C) Les populations locales refusaient systématiquement tout contact
- D) Les colonisateurs manquaient de connaissances sur les cultures locales

Table des matières

1. Description de l'unité d'enseignement	0 2
2. Présentation de la matière	03
 Semestre III	
1. De la Période Révolutionnaire au Ier Empire (1789–1815).....	09
1.1 La chute de la monarchie absolue	09
1.2 De la monarchie à la République	09
1.3 La Terreur et la fin de la République.....	10
1.4 L'ascension de Napoléon Bonaparte	10
1.5 Les grandes transformations.....	11
2. La Révolution française	12
2.1 Les principes de la Révolution	13
2.1.1 Les Lumières : la genèse des droits de l'homme.....	13
2.1.2 La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789).....	13
2.2 Les droits de l'homme : une application limitée	14
2.2.1 Les droits réservés aux hommes blancs	14
2.3 Les contradictions de la Révolution	14
2.3.1 Abolition et rétablissement de l'esclavage.....	14
2.3.2 Tensions entre classes sociales.....	15
2.4 Les conséquences de la révolution	15
3. La Révolution industrielle et son impact sur la civilisation et la littérature française.....	17
3.1 Naissance et expansion	17
3.1.1 Origines et contexte	17
3.2 Une nouvelle civilisation du travail.....	17
3.3 Transformations sociales et culturelles.....	18
3.3.1 L'urbanisation et la nouvelle condition humaine	18

3.4 La révolution industrielle et la littérature française.....	19
3.4.1 Le réalisme et le naturalisme: le roman comme miroir social	19
3.4.2 Le romantisme et la mélancolie du progrès	19
3.5 L'art et la modernité	19
3.5.1 L'héritage de la Révolution industrielle dans la civilisation française	20
3.5.2 Vers la société de consommation	20
3.5.3 La littérature comme conscience critique	20
4. L'Identité nationale en France : héritage, construction et enjeux contemporains	22
4.1 Nation républicaine et universelle	22
4.2 La Révolution et la redéfinition de la Nation.....	22
4.3 Construction identitaire au XIX ^e siècle	23
4.4 Nationalisme ouvert / fermé.....	23
4.5 Renforcement du modèle démocratique et républicain	23
4.5.1 L'Identité Nationale à l'Épreuve de la Mondialisation et de la Diversité.....	24
4.5.2 L'Identité Nationale, un Héritage et un Défi.....	24
5. Ernest Renan et l'idée de Nation.....	25
5.1 Contexte historique et intellectuel	26
5.2 La définition de la nation selon Renan	26
5.3 Renan et les nationalismes de son époque	27
5.4 L'impact de Renan	27
6. La Nation française et ses colonies : contradictions et héritages	29
6.1 La France au Service de son Empire Colonial...	30
6.2 Mécanismes de domination.....	31
6.3 Héritages et conséquences	32
7. Conquêtes et moyens de domination : culture, instruction, langue française	33

7.1 La culture comme instrument de domination.....	34
7.1.1 L'imposition d'une culture hégémonique	34
7.1.2 L'effacement des identités locales.....	34
7.1.3 La culture comme outil de contrôle social	34
7.2 L'instruction : une éducation pour dominer.....	34
7.2.3 Les conséquences à long terme	34
7.2.2 Une éducation élitiste et discriminatoire.....	34
7.2.1 Le rôle de l'école coloniale	34
7.3 La langue française : une arme silencieuse	35
7.3.3 Les effets ambivalents de la francophonie	35
7.3.2 Une fracture identitaire	35
7.3.1 L'imposition du français	35
8. La carte de l'Empire colonial français.....	36
8.1 Les deux grandes périodes de la colonisation...	36
8.2 Lecture géographique de la carte.....	37
8.3 Fonction politique et symbolique	38
8.4 Apogée et déclin.....	39
8.4.1 Héritages et prolongements.....	39
9. Les colonies françaises d'Amérique du Nord	42
9.1 Origines et formation de la Nouvelle-France.....	42
9.1.1 La fondation de Québec	42
9.1.2 Rivalités et perte de la Nouvelle-France.....	43
9.2 Héritages culturels et symboliques	43
10. Les colonies belges d'Afrique	44
10.1 Origines du colonialisme belge	44
10.2 L'État indépendant du Congo (1885–1908).....	45
10.3 La dénonciation internationale et le transfert à la Belgique.....	45

10.4 Le Congo belge (1908–1960).....	45
10.4.2 Bilan idéologique.....	46
10.4.1 Vers l'indépendance	46

Semestre IV

1. La France durant la première moitié du XX^e siècle (1900–1945)	49
1.2. La France de la Belle Époque (1900–1914).....	49
1.3. La Première Guerre mondiale (1914–1918).....	50
1.4. Les années 1920–1930 : entre reconstruction et crise	50
1.4.1. Le Front populaire (1936–1938).....	51
1.4.2. La Seconde Guerre mondiale (1939–1945)	52
1.4.3. La Libération (1944–1945)	52
1.4.5. Bilan et héritages	53
2. La Laïcité et la République	54
2.1. Introduction à La Laïcité et la République générale.....	54
2.2. Aux origines de la laïcité : des Lumières à la Révolution	54
2.2.1. Le Siècle des Lumières et la pensée laïque	54
2.2.2. La Révolution française : la première rupture.....	55
2.3. La loi de 1905 : un tournant décisif.....	55
2.3.1. Contexte historique.....	55
2.3.2. Les principes fondamentaux.....	56
2.4. La laïcité et l'éducation : un pilier républicain.....	56
2.4.1. L'école laïque de Jules Ferry.....	56
2.4.2. Réglementation et débats récents	56
2.5. La laïcité aujourd'hui : enjeux et débats contemporains.....	56
3. Le Gouvernement de Vichy : La France soumise.....	58
3.1. Une nation vaincue et divisée	58
3.2. De la défaite à la rupture : l'armistice et la fin de la République.....	58
3.3. La collaboration : entre contrainte et adhésion.....	59

3.4. La France libre : le refus de la soumission.....	59
3.5. La fin de Vichy et la reconstruction morale.....	60
3.6. Bilan et portée idéologique	60
4. Réactions à l'occupation nazie : La Résistance	62
4.1. De la défaite à l'espoir	62
4.2. L'appel du 18 juin : la naissance de la Résistance	62
4.3. La Résistance intérieure : la lutte de l'ombre.....	62
4.4. Le rôle des femmes et des intellectuels	63
4.5. La Résistance extérieure : la France libre	64
4.6. La Libération et l'héritage de la Résistance	64
4.7. La Résistance, un humanisme en acte	64
5. Le Surréalisme : entre rêve, révolte et liberté	66
5.1. Contexte historique et intellectuel de l'émergence du surréalisme	66
5.2. Les principes du surréalisme : l'inconscient, le hasard et la liberté.....	66
5.3. Figures et œuvres majeures du surréalisme.....	67
5.4. Surréalisme et révolte	67
5.5. Héritage du surréalisme dans la modernité	67
6. L'absurde : la révolte de la conscience	69
6.1. L'absurde comme expérience humaine	69
6.2. Albert Camus et la philosophie de l'absurde.....	69
6.3. L'absurde dans la littérature et le théâtre	70
6.4. L'absurde et la révolte	70
6.5. L'absurde aujourd'hui : une modernité sans repères	71
7. L'Existentialisme	72
7.1. La liberté comme destin de l'homme	72
7.2. Les fondements philosophiques.....	73
7.3. L'homme face à l'angoisse et à la responsabilité.....	73
7.4. L'existentialisme et la littérature	73
8. Les colonies françaises.....	75
8.1. Les colonies françaises et leur contribution aux deux guerres mondiales	75
8.2. La participation des colonies à la Première Guerre mondiale (1914-1918)	75

8.2.1. La contribution des colonies à la Seconde Guerre mondiale (1939–1945).....	76
8.2.2. Les conséquences et la mémoire coloniale	77
9. La littérature coloniale	78
9.1. Un discours d'expansion et de domination.....	78
9.2. Entre exotisme et propagande.....	79
9.3. Vers une lecture critique	79
10. Le déclin de l'empire et la décolonisation	80
10.1. La fin d'un monde impérial.....	80
10.2. Les causes profondes du déclin impérial	81
10.2.1. L'épuisement économique et militaire	81
10.2.2. L'éveil des nationalismes	81
10.2.3. Le contexte international.....	81
10.3. Les grandes étapes de la décolonisation française.....	82
10.3.1. L'Asie et le tournant de l'Indochine	82
10.3.2. L'Afrique du Nord et la guerre d'Algérie	82
10.3.3. L'Afrique subsaharienne et la décolonisation pacifique.....	82
10.4. Héritages et mémoire post-coloniale	82
10.5. Du déclin à la refondation	83
11. L'Aperçu historique des résistances à l'impérialisme français	84
11.1. Les origines des résistances : entre soulèvements et refus de l'assimilation	84
11.2. Les résistances en Asie : l'exemple de l'Indochine et du Vietnam	85
11.3. L'Afrique du Nord et subsaharienne	85
11. L'Aperçu historique des résistances à l'impérialisme français : Indochine, Haïti, Algérie, Afrique subsaharienne, Vietnam et les guerres d'indépendance	86
Bibliographie	88
Annexes.....	90